

La RECYCLERIE

RAPPORT D'ACTIVITE 2024



**COLLECTER, VALORISER,
VENDRE ET SENSIBILISER**



FICHE D'IDENTITE :



Association chantier Insertion (A.C.I)

Date de publication de la déclaration de création au JOAFE 21/05/2016 sous le N° W661002339

Catégorie Juridique : 9220 Association déclarée



Siren : 820749935

Code APE : 3811Z

Siret : 82074993500012

Siret : 82074993500020

Création le 06/06/2016

Collecte des déchets non dangereux

3 impasse de Charlemagne 66700 Argeles/Mer

Modification siège le 01/01/2020

15 boulevard d'Archimède 66200 ELNE



Convention ACI 220006A1M0 du 01/01/2022 au 31/12/2025

Exonération de TVA, article L80.B 1° du livre des procédures fiscales le 27 aout 2020



Rescrit fiscal Association d'Intérêt Général : en date du 27/02/2024

Etablissement secondaire ACI créé le 01/01/2024

Siret : 82074993500046

10 rue des sitelles 66700 Argelès sur mer



Entreprise d'Insertion (E.I)



Convention E.I : 066230005AUMO

en date du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etablissement secondaire Entreprise d'Insertion créé le 01/01/2021

Siret : 82074993500038

21 Avenue Gustave Eiffel 66200 Elne

Etablissement secondaire EI créé le 01/01/2024

Siret : 82074993500053

Ancien Marché de gros 66200 Elne

Convention collective des Ateliers d'Insertion IDCC N°3016

Autorisation de Transport : Récépissé N°331/66/2024 pour le transport de déchets par la route le 26 avril

Installation classée protection Environnement ICPE :

- Rubrique 2710-2 : collecte de déchets non dangereux régime administratif DC.
- Rubrique 2711 : installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets d'équipements électriques et électroniques, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719 régime administratif DC



Marchés et Conventions



Marché Public prestation de service CDC-ACVI N°2022S15RECYL



Convention EcoLogic : contrat ESS n°66-AREC



Convention ECOMOBILIER N° de compte : 0534905



Convention CC Sud Roussillon

Zone préservante Saint Cyprien



Convention Métropole Perpignan

Zone préservante Villeneuve de la Raho et le Soler



Convention CC Les ASPRES

Zone préservante de THUIR

Convention avec le SDIS

Convention Matériel Informatique avec la CDC ACVI

Convention Leroy Merlin Perpignan et Rivesaltes



Convention de mise à disposition du bâtiment Sydetom66 mai 23 à avril 2028

SOMMAIRE

1. La RECYCLERIE

- 1.1. Notre histoire et notre identité
- 1.2. Le lieu
- 1.3. Le concept
 - L'origine projet
 - Pourquoi une RECYCLERIE sur ce territoire
 - Les activités de La RECYCLERIE
 - L'organisation des activités et des lieux
- 1.4. Les missions
- 1.5. L'association
- 1.6. L'équipe de La Recyclerie

2. L'activité 2024

- 2.1. L'environnement
 - La Collecte
 - La Valorisation
 - La Sensibilisation
- 2.2. Economique
 - Les chiffres de vente 2024
 - Les autres sources de revenus 2024
 - L'évolution de la valorisation
 - Les partenaires
- 2.3. Social
 - L'emploi
 - La formation
 - Nos ressources humaines
 - Les bénévoles

3. La RECYCLERIE partagée

- 3.1. Les actions et événements
- 3.2. Les réalisations
- 3.3. Le rayonnement
- 3.4 La communication

Conclusion

Annexes :

- Bilan d'exploitation 2024
- Bilan financier 2024

1. La RECYCLERIE

1.1. Notre histoire et notre identité

2016

- **26 avril 2016** : Assemblée générale constitutive de création de La RECYCLERIE
- **3 mai 2016** : Déclaration de l'Association
- **21/05/2016** : Publication Déclaration Association sous le n° **W661002339**
- **Octobre novembre 2016** : Validation du projet de conventionnement
- **Octobre 2016** : Recrutement du personnel : 4 personnes directrice, encadrant, 2 CDDI
- **Décembre 2016** : Début activité collecte des encombrants

- **11 Mars 2017** : Entrée dans les locaux d'Elné et ouverture de la boutique
- **1 juin 2017** : Effectifs de La RECYCLERIE 1 Directrice, 3 encadrants, 15 salariés dont 12 CDDI

- **Accompagnement Socio professionnel** Association REGAIN
- **2 juillet 2017** : AG de La RECYCLERIE
- **5 juillet 2017** : Inauguration de La RECYCLERIE

2017

2018

- **15 salariés dont 12 CDDI**
- **1 contrat CAE (Secrétariat)**
- **Accompagnement Social Association REGAIN**
- **4 sorties positives** : 1 vers 1 CDD de 6 mois et plus, 3 vers des formations qualifiantes (santé, propreté, comptabilité).
- **8 septembre 2018** : AG de La Recyclerie

2019

- ✓ **19 salariés dont 15 CDDI** 11 femmes et 4 hommes, 1 contrat CAE (secrétariat)
- ✓ **Accompagnement Social** Association REGAIN
- ✓ **6 sorties positives**
- ✓ **2 juillet** : AG de La Recyclerie
- ✓ **Juillet à Septembre 2019** : Etude sur la transformation de l'Association en Entreprise d'Insertion à travers un DLA

- ✓ **26 salariés dont 20 en CDDI** : 12 femmes et 8 hommes,
- ✓ **Accompagnement Socio-professionnel** : 1 contrat CDI de 28h
- ✓ **6 sorties positives** : 4 sorties positives formation + 2 en Entreprise d'insertion
- ✓ **16 juillet 2020** : AG de La RECYCLERIE
- ✓ **10 Décembre** : AG Extraordinaire Changement des statuts. Création de l'Entreprise d'Insertion comme établissement secondaire **Boutique fermée 2 mois et collecte des encombrants stoppée 1 mois à cause de la crise sanitaire du COVID**

2020

2021

- **1 janvier 2021** : Création Entreprise d'Insertion 4 salariés, 1CDI et 3 CDDI
- En ACI 22 salariés en CDDI
- **31 décembre 2021** : 32 salariés dont 26 en CDDI : 14 femmes et 12 hommes,
- **Accompagnement Socio-professionnel** : 1 contrat CDI 35h
- **11 sorties positives**
- **10 Juin** : AG changement du bureau

- **31 décembre 2022** : 28 salariés dont 21 en CDDI : 10 femmes et 11 hommes, **ACI** 18 salariés, **EI** 3 salariés
- **9 sorties positives** : 3 formations qualifiantes et 6 vers un emploi CDD CDI
- **45 salariés** ont été accueillis à La Recyclerie en 2022
- **10 Juin** : AG modification du rôle des membres du bureau

2022

2023

- ✓ Décembre 2022 la Recyclerie est déplacée à Argelès au 10 rue des sitelles 66700 Argelès sur Mer
- ✓ 1 février 2023 démarrage des travaux à la Recyclerie ELNE (réfection toiture et mise en place photovoltaïque)
- ✓ Décès de la Directrice Mélanie OLIVE le 6 mars 2023
- ✓ Fin des travaux à Elne en juillet 2023 et déménagement à Elne du 1er août au 30 septembre
- ✓ 7 octobre 2023 : **Réouverture de la Recyclerie à Elne et Inauguration avec le Sydetom**
- ✓ 11 octobre 2023 : **Ouverture de la Matériauthèque à Argelès sur Mer**
- ✓ **31 décembre 2023** : 38 salariés dont 30 en CDDI et 2 contrats professionnels : 11 femmes et 19 hommes, **ACI** 23, **EI** 7 salariés
- ✓ **Accompagnement Socio-professionnel** : 1 contrat CDI 35h
- ✓ **13 sorties positives** : 5 formations qualifiantes, 3 vers une autre ACI et 5 vers un CDD CDI
- ✓ **53 salariés** ont été accueillis à La Recyclerie en 2023

2024

- **Arrivée de la nouvelle directrice Patricia Gonzalvez le 1^{er} janvier 2024**
- Aménagement de la Matériauthèque à Argelès sur Mer
- Professionnalisation des parcours d'insertion et de l'organisation de l'ensemble des activités
- **31 décembre 2024** : 48 salariés dont 37 en CDDI et 3 contrats professionnels : 18 femmes et 19 hommes en CDDI, ACI 31, EI 6 salariés
- **Accompagnement Socio-professionnel** : 1 contrat CDI 35h et une apprentie à partir du 1^{er} mars
- **8 sorties positives** : 1 formations qualifiantes, 1 CDD, 1 création d'entreprise, 2 vers une autre ACI et 3 contrats pro ou aidés
- **61 salariés** ont été accueillis à La Recyclerie en 2023
- **AG le 20 septembre pour faire évoluer les Statuts** (augmentation du nombre de membres du CA) et nouveaux membres au CA et au bureau

SOCIAL

L'Association La RECYCLERIE est un acteur de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Elle est depuis 2016 un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) et complétée depuis le 1^{er} janvier 2021 par une Entreprise d'Insertion, grâce au soutien de la DDETS, du Conseil départemental des Pyrénées Orientales et du SYDETOM 66. La structure accueille depuis 2016,

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CDDI	4	12	15	23	20	26	21	30	37

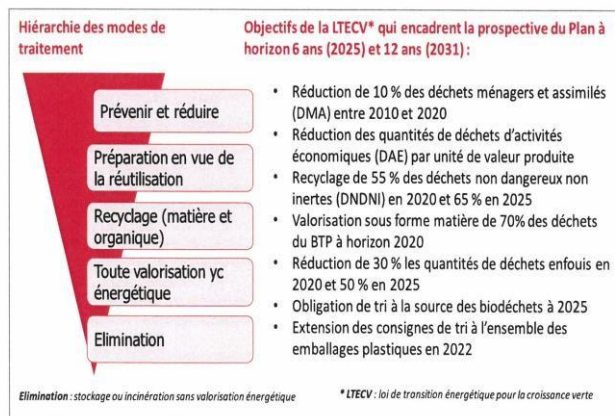
ENVIRONNEMENT

LA DEMARCHE DE NOTRE ASSOCIATION S'INSCRIT AUSSI DANS LES ACTIONS DU PLAN LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS

Albères, Côte Vermeille et Illibérès et celui de la REGION OCCITANIE :

4 Les objectifs déchets du Plan

Les objectifs du Plan s'appuient sur la hiérarchie réglementaire des modes de traitement ; le scénario de Plan doit décliner les objectifs nationaux en matière de prévention, cohérents avec ceux de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.



SOLIDARITE

L'Association permet l'accès à des objets d'usage courant à petits prix pour des habitants à faibles revenus. Son action est soutenue par la DDETS et répond au Contrat de quartier prioritaire de la ville d'ELNE.

La RECYCLERIE est un lieu d'innovation sociale et technique permettant de développer des initiatives sur le terrain.

L'Association favorise un tissage social grâce à sa boutique, véritable lieu de rencontre, mais aussi avec les ateliers qu'elle propose et les manifestations auxquelles elle participe et organise.

Extraits des statuts AG extraordinaire du 10 décembre 2020 , modifié en AG extraordinaire du 20 septembre 2024:

Article 2 : Objet

L'association a pour objet : l'insertion par l'activité économique de personnes en difficulté.

Elle vient en aide aux personnes les plus éloignées de l'emploi en raison de difficultés sociales (âge, santé, précarité) et professionnelles en leur proposant un accompagnement renforcé socioprofessionnel et l'accès à la formation nécessaires à leur insertion professionnelle et au retour à une certaine forme d'autonomie.

L'Association permet, par la remise au travail encadré et l'accès à la formation, de lever les freins périphériques à l'emploi durable et constitue un véritable tremplin vers le retour sur le marché du travail et à la vie sociale.

L'Association s'inscrit dans une démarche laïque et apolitique

Article 3 : Moyens d'action

Afin de réaliser son objet, l'Association se propose de recourir notamment aux moyens d'action suivants :

- ✓ *Collecte des encombrants et tri (collectivité publiques, apport par des particuliers, récupération d'encombrants en déchetterie en vue de leur réemploi, mise en place d'une zone préservante par le positionnement d'un conteneur).*
- ✓ *Valorisation des déchets encombrants ménagers et des déchets industriels non dangereux (relooking travail d'atelier, recyclage avec les éco-organismes).*
- ✓ *La vente, permanente ou occasionnelle, de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet, et susceptible de contribuer à sa réalisation et notamment la vente de meubles réparés ou recyclés et objets divers en boutique et en ligne*
- ✓ *Le déménagement solidaire, le déménagement de résidences de particuliers en difficultés sociales et économiques*
- ✓ *La mise en place d'ateliers de réparation en tout genre.*
- ✓ *La réalisation de prestations de services solidaires ou la mise en œuvre de toute activité contribuant ou favorisant le développement de l'objet de l'Association.*
- ✓ *Dans ses moyens d'action, l'Association pourra bénéficier de dispositifs conventionnés tels que des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) et des Entreprises d'Insertion (EI).*

1.2. Le lieu

La RECYCLERIE d'ELNE est située au 15 boulevard d'ARCHIMEDE à ELNE 66200. Et depuis le 1^{er} décembre 2022, dans un nouveau bâtiment situé au 10 rue des sitelles à Argelès sur mer, en raison de travaux de désamiantage, de réfection de la toiture du bâtiment d'Elne et de pose de panneaux photovoltaïques. Ces travaux ont duré jusqu'à fin juin 2024, ils ont conduit à la location d'un local à Argelès et à l'installation de notre boutique et de nos ateliers dans ce nouveau lieu. Fin juin la décision a été prise de garder les deux locaux. La réouverture des locaux à Elne a eu lieu en octobre 2024. Les locaux d'Argelès ont été dédiés à la création d'une Matériauthèque.

Horaires d'ouverture fin 2024 :

**Boutiques ouvertes du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h00 à 16h00
et le vendredi et samedi de 9h à 12h.**

Dépôts : tous les jours ;

Collecte à domicile sur RDV.

Collecte d'encombrants selon un calendrier mensuel par village.

Collecte hebdomadaire des zones préservantes des déchèteries.

15 Boulevard d'Archimède Elne



C'est ici



*10 rue des Sitelles
Argelès-sur-Mer*

Par téléphone : 09 54 61 07 83

Par courriel : Larecyclerie.elne@gmail.com

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/La-Recyclerie-dElne>

1.3. Le Concept

L'origine du Projet :

A la base du Projet de La RECYCLERIE, une réflexion de quelques-uns du territoire de la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibéris (CDC ACVI), fait le constat des possibilités de réemploi des déchets qui sont amenés dans les déchèteries du territoire.

De cet état des lieux et du fait que des chantiers d'insertion à l'emploi se créent, l'idée de cette structure fait son chemin. Des années passent et le Projet arrive à maturité. Il obtient l'aval de la CDC ACVI et le Projet est officiellement lancé en 2016 sur le territoire de la CDC ACVI.

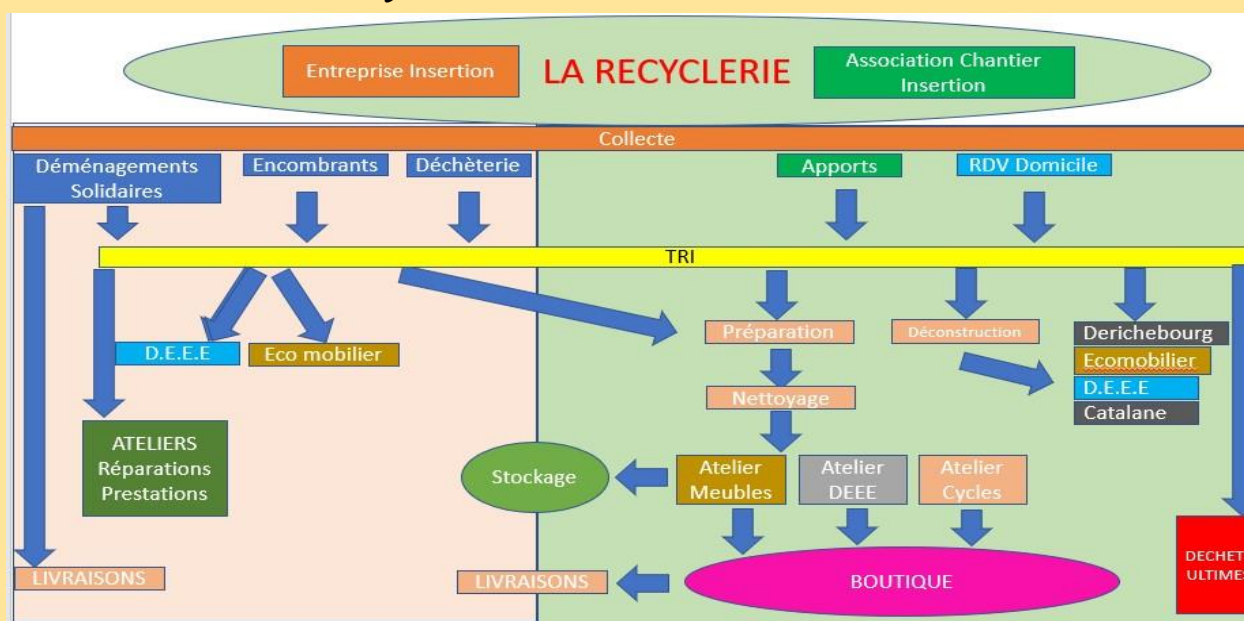
Pourquoi une recyclerie sur ce territoire ?

Cinq réponses à cette question sont portées par CDC ACVI :

- Réduire les coûts de traitement des déchets et stabiliser la T.E.O.M (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).
- Réduire les déchets sur le territoire départemental, dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets porté par le SYDETOM66. Chaque jour, de nombreux objets, toujours en bon état, mais dont nous n'avons plus l'utilité, sont jetés. La RECYCLERIE est l'opportunité de leur donner une 2ème vie et de contribuer ainsi à la réduction du volume de déchets.
- Sensibiliser à l'environnement et à notre mode de consommation, grâce à un centre de documentation, des ateliers, des animations et tous les autres moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.
- Favoriser des comportements citoyens et respectueux de l'environnement, par exemple à travers la vente de produits écologiques.
- S'inscrire dans une démarche de gestion concertée et durable des déchets.

Dans ses moyens d'action, l'Association bénéficie des dispositifs conventionnés que sont les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) et les Entreprises d'Insertion (EI).

Les activités de la Recyclerie



- La RECYCLERIE assure un service de collecte par **apport volontaire** au dépôt installé à côté de la boutique.

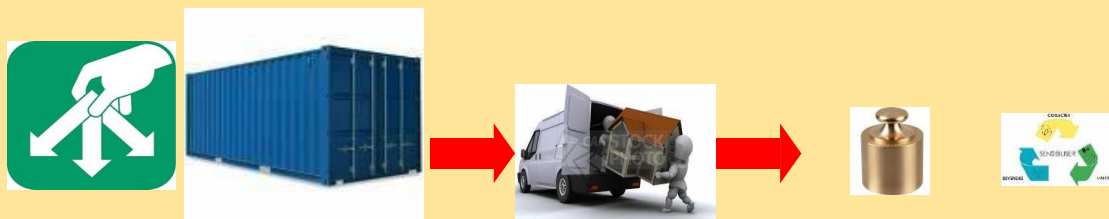


- La RECYCLERIE assure un service de **collecte des encombrants** (collectivité publique...)



Les secteurs de collecte des encombrants pour l'année 2024 sont ARGELES sur MER, ELNE, BAGES, SOREDE, PALAU del VIDRE et SAINT ANDRE, ORTAFFA, LARROQUE des ALBERES, VILLELONGUE dels Monts, SAINT GENIS des Fontaines, MONTESQUIEU.

- La RECYCLERIE assure aussi un service **récupération d'encombrants en déchèterie** en vue de leur réemploi, par la mise en place d'une zone préservante avec un conteneur attitré.



Les déchèteries concernées se situent sur 4 communautés de communes différentes :

- CDC ACVI : Argeles sur Mer, Elne, Laroque des Albères, Port Vendres, Cerbère
- CDC LES ASPRES : Thuir depuis mai 2019
- CDC Sud ROUSSILLON : Saint Cyprien Mars 2021
- Perpignan Méditerranée Métropole : Villeneuve de la Raho et Le SOLER depuis 2022

- L'Association assure aussi un service de **collecte à domicile sur RDV** et un service de **débarras solidaire**



- **La valorisation :**

Les objets valorisés sont vendus à prix solidaires dans **la boutique** d'ELNE ou celle d'Argelès.

Dans la boutique à Elne nos clients trouvent de l'électroménager, de l'équipement informatique, des meubles, des articles de décoration, des livres, des DVD, des jouets, de l'équipement de puériculture etc...

En octobre 2023 la Matériauthèque a été créée dans la boutique d'Argelès. Nos clients y trouvent des matériaux de construction et de bricolage d'occasion : parquet, carrelage, sanitaires, des outillages de bricolage et de jardin, du mobilier de jardin, des pièces détachées électrique, de la quincaillerie, de l'électroménager et de l'équipement informatique.... L'ambition de cette boutique est, en particulier, de permettre aux auto-constructeurs de trouver les matériaux de seconde main dont ils ont besoin. Ces éléments sont issus de dons de magasins de bricolage, des erreurs de commande, de la déconstruction de bâtiments.

La RECYCLERIE a mis en œuvre des ateliers afin de redonner une deuxième vie aux objets collectés ou pour prolonger leur utilité :

- ✓ Réparation des appareils électroménager, électronique, informatique
- ✓ Relooking de meubles,
- ✓ Création de meubles ou articles de décoration en réutilisant des objets collectés,

Depuis 2021 un atelier de déconstruction permet de démanteler des appareils ou des objets inutilisables contenant des métaux qui sont revendus au prix du marché.

L'organisation des activités et des lieux

L'organisation est semblable quel que soit le site et les activités sont adaptées aux ventes réalisées dans les deux boutiques.

- **L'accueil et le pré-tri**

A l'arrivée sur le site, l'accueil des déchets collectés et des apports est réalisé et le déchargement, un premier tri, nettoyage, diagnostic des objets, orientation et pesée des objets collectés est organisé et réalisé par des salariés.

Le taux de valorisation global dépend en grande partie de la qualité du tri initial. Le pré-tri et le diagnostic sont déterminants pour la performance de la structure.

- Les ateliers de **valorisation** des meubles, de l'électroménager et des matériaux de construction ou de bricolage
 - Le mobilier : nettoyer, dépoussiérer, cirer (meubles en bois massif), vérifier l'état, acheminer en boutique ou à l'atelier pour relooking
 - Les équipements électriques et électroniques : le test des appareils électriques et électroniques, ce qui suppose l'accès à des sources de fluides (réseaux électriques, eau...)
 - Les produits de construction et bricolage : vérifier leur état, monter les meubles en kit, tester les appareils, nettoyer et mettre en rayon.

Depuis octobre 2023 l'atelier bois est sur Elne, l'atelier électroménager est sur les deux sites d'Elne et d'Argelès. L'atelier Vélo était uniquement sur le site d'Argelès, mais il a été mis en « standby » suite au départ des deux salariés qui le faisaient fonctionner et qui ont obtenu un CAP/BEP de réparateur/vendeur de cycles.

- **Les boutiques**

En ce qui concerne la vente, elle est réalisée sur les deux sites depuis le 11 octobre 2023.

A Elne, la surface de la boutique a été augmentée de 170 à 200 m² suite aux travaux de 2023, et le bâtiment est en auto consommation, suite à la pose des panneaux photovoltaïque sur le toit.

Une zone de chalandise couverte permet à l'extérieur, d'organiser des ateliers éphémères, des stands pour nos partenaires.

A Argelès la boutique est consacrée à la vente essentiellement de produits de construction, de bricolage, de quincaillerie et de jardin. La surface intérieure de la boutique est d'environ 150m² et la majorité de la cour est réservée à l'exposition-vente de carrelage et de sanitaires. En 2024 l'organisation de la Matériauthèque a été l'objectif prioritaire. Le résultat est très apprécié par les clients.

Les horaires d'ouverture des deux boutiques ont été élargies et sont communes aux deux sites : du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi et le samedi de 9h à 12h.

- **Les bureaux**

Depuis janvier 2023, le responsable administratif et comptable réalise ses missions depuis le site d'Argelès. La Direction comme les accompagnatrices socio-professionnelle se partagent sur les deux sites. Les encadrants de l'EI, l'encadrante bois et l'encadrant de l'atelier DEEE sont principalement sur le site d'Elne. L'encadrant Matériauthèque est présent sur le site d'Argelès.

1.4. Les missions

Créer de l'emploi local

L'Association a pour mission l'insertion par l'activité économique (IAE) de personnes en difficulté. Elle vient en aide aux personnes les plus éloignées de l'emploi en raison de difficultés sociales (âge, santé, précarité...) et professionnelles. Elle leur propose un accompagnement socio-professionnel et l'accès à la formation nécessaire à leur insertion professionnelle et au retour à une certaine autonomie.

Renforcer le lien social par la création de services solidaires de proximité

Encourager la solidarité et la citoyenneté, en mettant en œuvre une économie sociale collaborative.
Animer un lieu de rencontre entre les citoyens portant des valeurs communes tels que la réduction des déchets, la consommation responsable, la solidarité.

Promouvoir le réemploi

Redonner aux encombrants une 2ème vie ou prolonger leur vie.
Porter un message citoyen et responsable sur l'ensemble du territoire en sensibilisant les usagers à la consommation responsable et citoyenne et à la réutilisation.

1.5. L'Association

Les administrateurs et le bureau de la Recyclerie après l'AG de septembre 2024

Le Bureau

Président : Roger CARRERE

Secrétaire : Martine CALVET

Trésorier : Robert SARDA

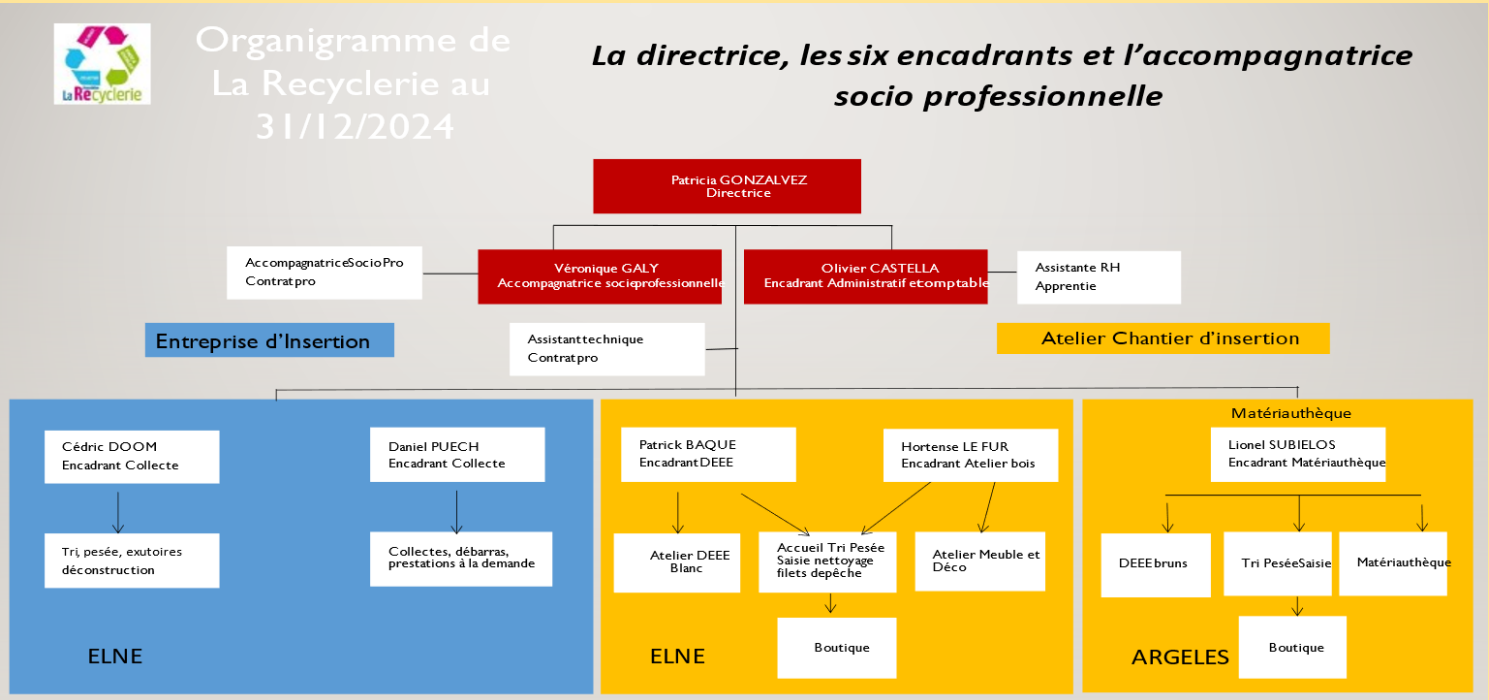
Trésorier adjoint : Jean-Marc PERIOT

Secrétaires adjoints : Nicole PARIS, Nathalie PELLEGRIN et Pierre AYLAGAS

Les administrateurs :

NOM PRENOM
ANDREANI Paul
AYLAGAS Pierre
BODINIER Marie-Christine
BROC Hélène
CALVET Martine
CARRERE Roger
DUBOISSE Martine
ESCLOPE Guy
GOBIN Marie Jo
MARTIN Stéphane
MENDIBOURE Karine
MEYRIGNAC Lucas
PARIS Nicole
PELLEGRIN Nathalie
PERIOT Claire
PERIOT Jean-Marc
PERIOT Yvette
SARDA Robert

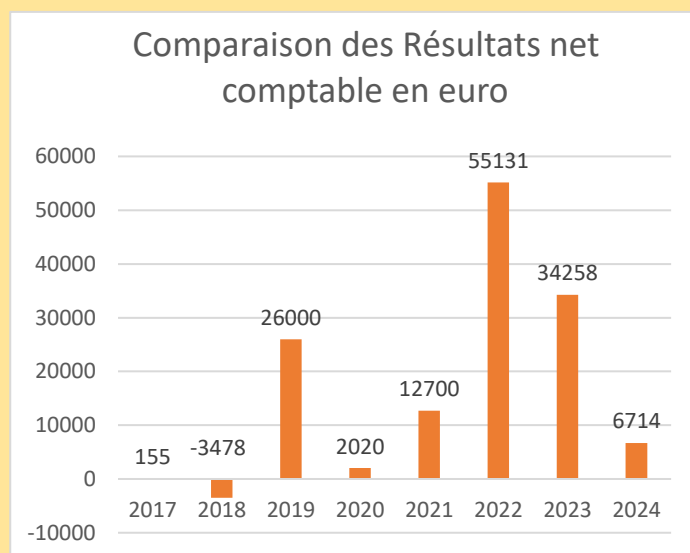
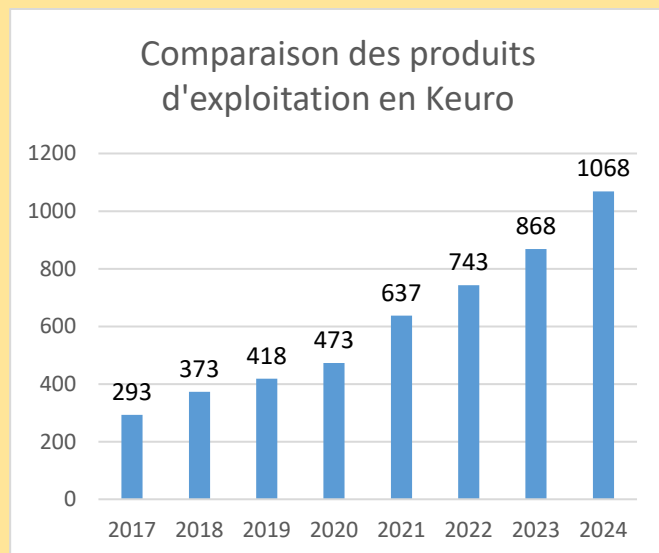
1.6. L'équipe de la RECYCLERIE



La nouvelle Directrice, Patricia GONZALVEZ, est arrivée le 1^{er} janvier 2024. Lionel Subiélos, nouvel encadrant technique, est arrivé en juillet 2024.

2. L'activité 2024

En 2024, l'Association La RECYCLERIE a poursuivi le développement de ses activités et de nouveaux projets. Les activités de collecte ont connu une légère augmentation par rapport à 2023, **694 tonnes d'objets ont été collectées**, soit 1.3% d'augmentation (contre 685T en 2023, 714T en 2022) et le chiffre d'affaires des produits d'exploitation a atteint **1 068 000€** (contre 868 000 € en 2023 soit **23% d'augmentation**).



Le résultat net comptable 2024 est de **6714 euros** (contre 34258 euros en 2023).

2.1. L'environnement

Acteur du réemploi, l'objectif de La Recyclerie est de donner une seconde vie aux objets, de prolonger leur utilité et de diminuer ainsi le nombre d'objets envoyés à l'incinération ou à l'enfouissement. Pour nous, les déchets des uns sont les ressources des autres et en particulier celles de La RECYCLERIE. Pour combattre le dépôt sauvage, le trop-plein des déchèteries et des encombrants, l'Association propose un service de réemploi qui répond aux enjeux des collectivités et au Plan Local de prévention des déchets. L'activité de La RECYCLERIE contribue à diminuer leur budget de gestion des déchets tout en favorisant l'emploi et le lien social.

Des actions de sensibilisation ont été réalisées lors des événements organisés par l'Association chaque trimestre.

La Collecte

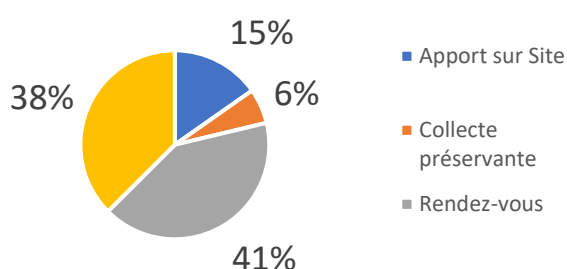
La RECYCLERIE collecte tous les apports volontaires, sans distinction de leur état. La collecte des encombrants et celle des zones préservantes des déchèteries sur le territoire de l'ACVI est assurée depuis 2016 dans le cadre d'un marché public passé avec la CCACVI. L'association collecte aussi dans les zones préservantes de la CDC des Aspres, de Sud Roussillon et de Métropole Perpignan Méditerranée. L'Association effectue des collectes sur RDV à domicile jusqu'à environ 50 km autour d'Elne.

La Valorisation

En 2024, l'Association a

- collecté **694 tonnes** de déchets évités,
- vendu **157 tonnes** d'objets dans ses boutiques, 60% d'augmentation
- vendu 512 tonnes aux éco-partenaires agréés,
- atteint 22.65% de taux de réutilisation,
- vendu en moyenne 1kg à 1,34 euro,
- **valorisé 96% des objets collectés soit 670 tonnes.**

2024 Répartition par type de collecte en tonnes



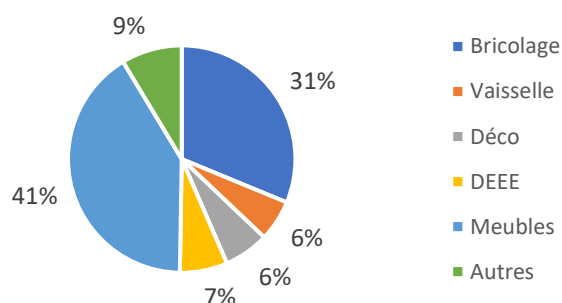
Répartition par type de collecte en tonnes

Les collectes sur **rendez-vous** représentent **41%** alors que la collecte des encombrants représente **38%** du volume collecté ; ce sont les mêmes proportions qu'en 2023.

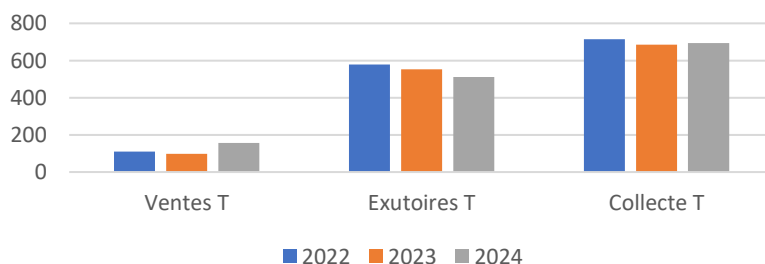
Les apports 15 % ont légèrement augmenté, la collecte dans les déchèteries reste à 6%.

En 2024, les meubles vendus représentent 41% des objets vendus (en 2023 les meubles représentaient 54% tonnes). Avec 31% le bricolage et le matériel de construction sont le 2ème type d'objets réemployés, grâce à la création de la matériauthèque. Ce chiffre a doublé depuis 2023. Enfin le DEEE, la vaisselle et la décoration complètent le podium avec environ 6% chacun.

2024 Répartition de la vente par type d'objets en tonnes



Les chiffres clés de la collecte en tonnes sur 3 ans



La Sensibilisation

La sensibilisation au réemploi est l’une des missions de La RECYCLERIE, au même titre que la collecte, la valorisation et la vente. Tous sont concernés, citoyens comme consommateurs, par les enjeux de l’environnement et de la réduction des déchets. Souvent sous-évaluée car moins facilement quantifiable, la sensibilisation est néanmoins un levier d’action prépondérant, efficace et concret pour agir sur les habitudes des citoyens du territoire.

En 2024, l’Association s’est déployée sur l’ensemble du territoire du PLPD du territoire ainsi que dans le quartier prioritaire de la ville d’ELNE. Ces initiatives nourrissent la raison d’être de La RECYCLERIE, en tant que lieu d’échanges et de cohésion sociale, de solidarité et de créativité.

Les évènements tous les trois mois ont donné lieu à des sensibilisations à l’ensemble des clients par le SYDETOM66, la CCACVI, SUD ROUSSILLON, LA METROPOLE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE, l’association IDA, l’association du « Maillon Solidaire ».

2.2. Economique

La RECYCLERIE est une Association loi 1901 à but non lucratif. Au cœur de l’économie sociale et solidaire, l’Association pratique des prix solidaires pour donner accès à ces objets du quotidien au plus grand nombre. L’année 2024 montre une recette des ventes supérieure à 2023 et une confiance et un soutien renouvelé par de nombreux partenaires publics et privés.

La Recyclerie a adhéré à l’UPAM (Union des Pôles d’Activités Méditerranéens) à Argelès pour intégrer le tissu économique local. Un petit déjeuner et une réunion plénière ont été organisés dans les locaux de la Matériauthèque avec l’ensemble des adhérents pour nous faire connaître. A Elne, les entreprises qui sont en proximité du site d’Elne ont été invitées lors de 2 petits déjeuners. La Recyclerie leur a été présentée et ses attentes partagées : emploi, PMSMP, don de matériel, dons financiers.

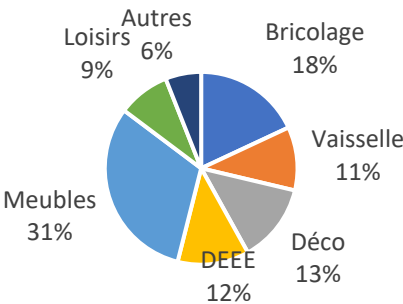
Les chiffres de vente en 2024



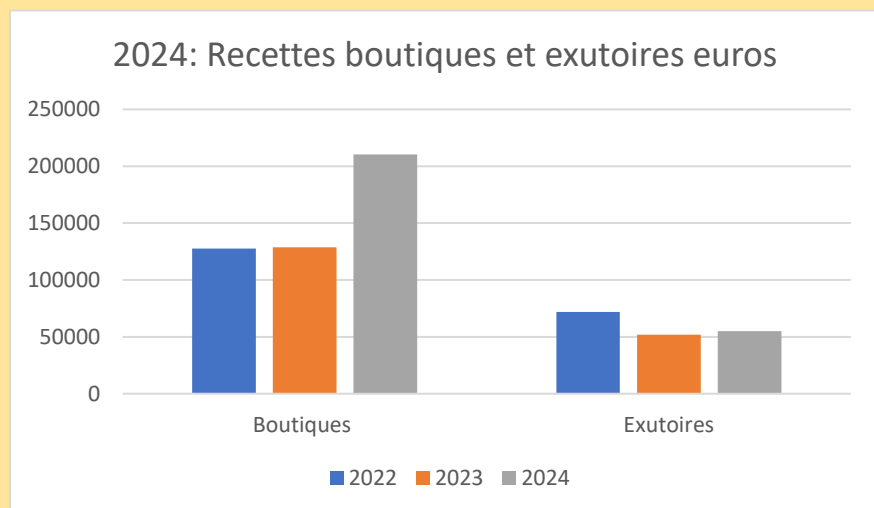
En 2024, nous avons vendu le kilo en moyenne à 1.34 euro, à 17235 clients, soit environ 1400 clients par mois avec un panier moyen de 12.2 euros. Parmi ces clients 14 000 résident sur 5 territoires : Elne (66200), Argelès (66700), Saint Cyprien (66750), Saint André (66690) et Perpignan.

En 2023 le panier moyen était de 13 euros pour environ 9800 clients.

2024: Répartition des recettes en boutique par type d'objets



Les recettes sont réalisées essentiellement par la vente des meubles 31% et les ventes de bricolage 18%. Les autres types d’objets représentent entre 6 et 13% chacun



La vente d'objets en boutique a atteint en 2024 à **210350 €**, soit une augmentation de 63% par rapport aux 129000 € de 2023.

Le chiffre d'affaires des boutiques a nettement augmenté avec l'ouverture sur toute l'année 2024 des deux boutiques. Ce qui illustre la pertinence et l'intérêt économique d'une recyclerie sur ce territoire et les segments proposés au public en particulier la création de la Matériauthèque.

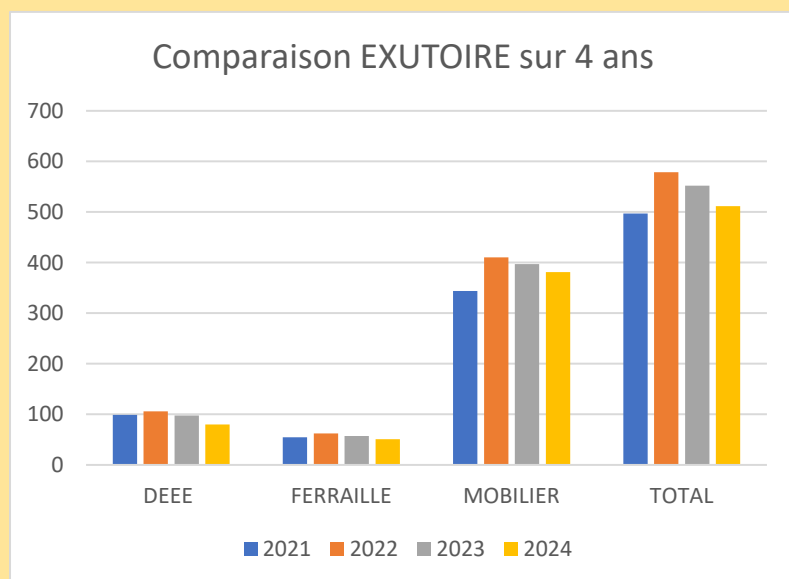
Les autres sources de revenus

L'offre de service « collecte d'encombrants » proposée en 2024 a engendré un chiffre d'affaires de **143500€** sur le territoire CC ACVI. Le contrat a été renouvelé en octobre 2022 et attribué à La Recyclerie pour 3 ans. Il sera renégocié en septembre 2025.

Les prestations de débarras solidaires et de livraisons représentent **18860 euros** (contre 10300 en 2023) en 2024. Cette augmentation s'appuie sur un réseau de partenaires sociaux.

Les autres sources de revenus de l'Association proviennent de la valorisation en réemploi ou en matière. ECOLOGIC, ECOMOBILIER, La Catalane, PURFER rémunèrent La RECYCLERIE au tonnage collecté et enlevé par leurs soins et au tonnage réemployé vendu dans nos boutiques. En 2024, les revenus reçus de la part de nos partenaires représentent **55000 €** (52 000 en 2023).

L'évolution de la valorisation dans les filières :



En 2024 LA RECYCLERIE a vendu

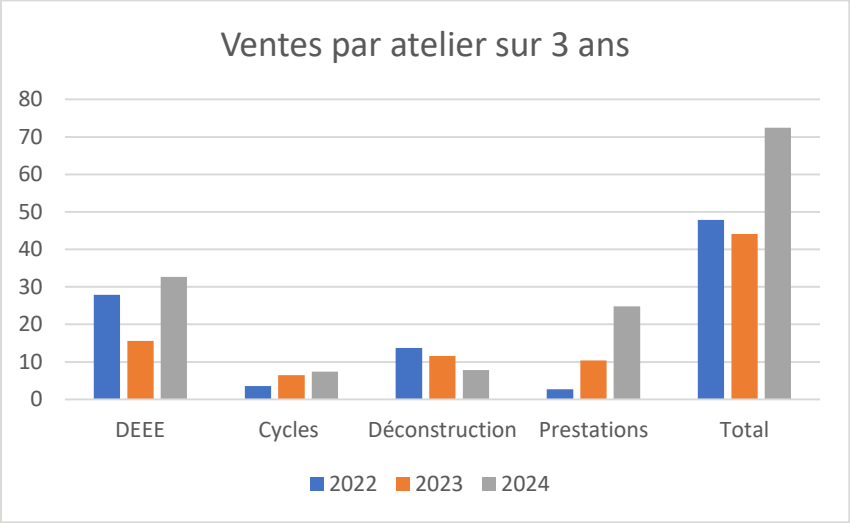
- 80 tonnes de DEEE à ECOLOGIC,

- 51 tonnes de ferraille à la Catalane et à Purfer

- 381 tonnes de mobilier et bois à ECOMAISON,

soit un total de 512 tonnes.

L'évolution de la valorisation des ateliers de transformation :



En 2024, les recettes des ateliers ont nettement augmenté pour atteindre **72300** euros par rapport à 44000 euros en 2023, **soit +64%**.

Cette augmentation est liée à celle des ventes des DEEE et des débarras solidaires.

Les partenaires



LA DDETS

La convention avec la DDETS nous a permis d'ouvrir notre Atelier Chantier d'Insertion et de devenir employeur en Décembre 2016. En

2024 la DDETS a soutenu l'Association régulièrement via le Fond Départemental d'Insertion lors d'investissements .

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) est une des vocations de l'Association, plus d'informations sont données dans la partie « Social ».



Le SYDETOM 66

Le Sydetom66 est en charge du traitement des déchets ménagers des 226 communes du département.

Le syndicat a créé la première Recyclerie/ressourcerie du département à Céret. L'achat du bâtiment, son aménagement et le soutien au Projet de la RECYCLERIE d'Elné ont permis cette réalisation en MARS 2017.

Le bâtiment a été mis à disposition de notre Association et un soutien sur la communication et les actions de sensibilisation ont été réalisés



La CDC ACVI

Partenaire du premier jour, la CDC ACVI a lancé un appel d'offres pour la collecte des encombrants qui a permis de contractualiser avec La RECYCLERIE un marché de prestations de service.

Elle est compétente en matière de collecte des déchets ménagers et a en gestion les 5 déchèteries du territoire. Elle a mis en œuvre un plan local de prévention des déchets auquel La RECYCLERIE participe par son action. De nombreuses actions communes de sensibilisation sont réalisées avec cet E.P.C.I.



Le CD66

Le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales nous soutient pour l'emploi de salariés bénéficiaires du RSA dans le cadre de l'Atelier Chantier d'Insertion.

Le CD66 nous accompagne dans le cadre du conventionnement avec une aide à l'encadrement.

Le CD66, nous a aussi accompagné au démarrage de l'activité au niveau des investissements par une aide.

L'AIRDIE



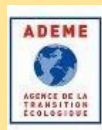
La banque solidaire nous a accompagné au démarrage de La RECYCLERIE avec l'octroi d'un prêt de 30 000 €. Ce qui nous a permis de réaliser des investissements.



La CAISSE d'EPARGNE

Le Mécénat de la Caisse d'Epargne nous a permis une aide au démarrage de l'activité.

Outre ses conseils, elle est devenue la banque partenaire de notre développement et de La RECYCLERIE.



L'ADEME

L'ADEME est intervenue dans ce projet dans le cadre des travaux d'aménagement du bâtiment.

Elle est intervenue dans les projets d'investissements de La RECYCLERIE dans le cadre d'appel à projets.



La Région OCCITANIE

La Région Occitanie est intervenue dans ce projet dans le cadre des travaux d'aménagement du bâtiment.

Elle est intervenue dans les projets d'investissements de La RECYCLERIE dans le cadre d'appel à projets. C'est l'autorité qui est en charge du plan régional de prévention des déchets.



Cofinancé par l'Union européenne

L'Europe et son fonds social Européen

Dans le cadre de « l'appel à projets Occitanie_P1.OSH_Pyrénées-Orientales_ACI et Levée des freins 2024" Cet Axe d'intervention se décline suivant les objectifs suivants :

Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés".

La subvention globale au titre du programme national FSE+ "Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences" a été signée le 14/05/2024.

Le projet consiste à l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel de publics éloignés de l'emploi, salariés en CDDI dans le cadre de l'Atelier Chantier d'Insertion agréé par l'État, dont l'objectif est l'accès à l'emploi ou à la formation. Cette opération est éligible au Programme national FSE+ Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences 2022-2027.

Pour 2024, La RECYCLERIE a fait appel à ce dispositif.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RECYCLERIE 2024



**AG2R LA
MONDIALE**

AG2R La Mondiale est un organisme français, à but non lucratif, de protection sociale et patrimoniale. Elle doit nous accompagner dans un projet d'investissement.



CDC LES ASPRES

Cette collectivité a contractualisé avec La RECYCLERIE pour mettre une Zone Préservante en déchetterie de Thuir. Des actions communes sont prévues au niveau de la sensibilisation du public au réemploi.



CDC SUD ROUSSILLON

Cette collectivité a contractualisé avec La RECYCLERIE en 2021 pour mettre une zone préservante en déchetterie de Saint CYPRIEN. Des actions communes sont prévues au niveau de la sensibilisation du public au réemploi.



Perpignan Méditerranée Métropole

Cette collectivité a contractualisé avec La RECYCLERIE en 2021 pour mettre une zone préservante en déchetterie de Villeneuve la RAHO et en 2024 avec celle du Soler. Des actions communes sont prévues au niveau de la sensibilisation du public au réemploi.

Les communes qui nous ont fait confiance pour la collecte des encombrants :



Les autres PARTENAIRES en 2024 :



2.3. Social

En plus de la fonction d'employeur, l'Association accueille des bénévoles et des stagiaires tout au long de l'année. Tous travaillent main dans la main pour que le plus grand nombre puisse avoir accès à des objets revalorisés à prix solidaires.

L'action sociale de La RECYCLERIE est prépondérante et intrinsèque à son activité.

En 2024 elle a consolidé sa structure d'Insertion par l'Activité Economique pour sa 8ème année en tant qu'ACI et depuis 4 ans pour l'Entreprise d'Insertion (E.I).

L'emploi

En décembre 2016, l'Association a ouvert son Atelier Chantier d'Insertion (ACI) conventionné avec notre partenaire la DDETS avec 2 Salariés et 2 CDDI. En 2024, l'Association a continué à se structurer et à se stabiliser : 8 salariés permanents (1 directrice, 6 encadrants, 1 accompagnatrice Socio Professionnel), 3 contrats pro et **37 salariés en CDDI** (31 en ACI et 6 en EI), 19 hommes et 18 femmes.

Pendant l'année 2024, **61 salariés ont été accueillis à la Recyclerie**, 10 de plus qu'en 2023.

L'Association est une structure de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Notre objectif est d'accompagner nos salariés en insertion vers des contrats durables ou vers des formations professionnalisantes. Nous souhaitons que les salariés passant par notre structure nous quittent sur une sortie dite "positive" (contrat durable, formation qualifiante, etc.) Pour ce faire, l'Association accompagne les salariés à deux niveaux **l'ASP et l'Encadrant**.

L'accompagnement opérationnel est assuré **par l'Encadrant technique**.

Ce salarié permanent a pour mission de manager l'équipe qui lui est confiée, d'expliquer les procédures, d'assurer l'activité de production.

Il accompagne au quotidien et transmet les compétences que les salariés en insertion, valorisent dans leur projet professionnel et leur recherche d'emploi.

L'accompagnement social est assuré par une **Accompagnatrice Socio-Professionnelle (A.S.P)** qui est une salariée permanente de l'Association.

Ainsi, l'ensemble de nos salariés bénéficie des compétences de professionnels de l'insertion.

L'ASP rencontre individuellement chaque salarié régulièrement et travaille, avec l'Association et le salarié sur son parcours professionnel et ses projets.

La RECYCLERIE est un terrain favorable au développement de compétences métier. L'Association propose différents postes de travail permettant d'accéder à divers métiers : vendeur, caissier, accueil téléphonique, réparateur de petit objets, chauffeur livreur, magasinier, travail du bois, créateur, réparation de vélos, etc.

La formation

En 2024, 10 salariés ont suivi des formations, ce qui a représenté un volume de **3800 heures pour un budget de 46 000 euros.**

Les salariés en insertion peuvent réaliser des formations qualifiantes de longues durées pour obtenir des diplômes qui correspondent à leur projet professionnel personnel.

10 salariés ont suivi ces formations pour devenir conseillère en insertion professionnelle,

- 2 salariés Agent Administratif et d'Accueil
- 2 salariés Réparateur Vendeur de Cycles
- 1 salarié Vendeur Délégué Commercial
- 1 salarié Ambulancier
- 2 salariés Conseiller en Insertion Professionnelle
- 2 encadrants Encadrant Technique d'Insertion

2 encadrants ont suivi avec succès une formation d'encadrant technique en insertion.

2 salariés en contrat pro et contrat aidé « Conseillère en insertion » et « Assistant encadrant technique » ont été accueillis ainsi qu'une salariée apprentie « Agent d'accueil et administration ». Les deux premiers se sont poursuivis en 2025.

Des ateliers collectifs ont été animés à partir du dernier trimestre 2024 pour l'ensemble des salariés en insertion. Ces ateliers leur ont permis de se familiariser avec les différents sites internet nécessaires (France Travail, CAF, Formation, ...) et les outils informatiques.

Un point d'orgue a été le démarchage auprès des entreprises situées en proximité de nos sites pour présenter La Recyclerie, ses missions mais aussi ses attentes en emplois et en période d'immersion.

Enfin les salariés ont pu rencontrer des associations qui peuvent les soutenir : wemouv, gestion budgétaire, micro emprunts, création d'entreprise, ...

A ces actions se rajoutent des formations de quelques heures aux gestes de premier secours, aux gestes et postures, contre les addictions, au tri des déchets, ...

L'objectif de ses actions de formation est d'accompagner les salariés en CDDI sur le plan socio-professionnel. Ce volet est travaillé en parallèle de l'accompagnement technique du salarié sur l'activité professionnelle support et permet un suivi individualisé et renforcé vers l'emploi. Les encadrants techniques ont créé des actions de formation sur les différents postes métiers avec des supports pédagogiques.

Nos ressources humaines au 31 décembre 2024 :



3 Salariés alternance
ou contrat aidé



Les bénévoles :

Au 31 décembre 2024, La RECYCLERIE compte 20 bénévoles dont une dizaine d'actifs. Nos bénévoles viennent de tout le territoire des Albères, Côte Vermeille, Illiberis.

C'est aussi grâce à leur implication et leur soutien que La RECYCLERIE a atteint ses objectifs. Le bénévolat est une valeur très présente au sein de l'Association puisque ce sont eux qui ont permis de crédibiliser l'activité à ses débuts.

3. La RECYCLERIE partagée

3.1. Les actions et événements

Des évènements sont organisés tous les trois mois à la boutique. Ils permettent de proposer à la vente les différentes collections de meubles relookés, ainsi que des créations de meubles ou d'articles de décoration issus des ateliers Bois ou Electroménager et des vélos réparés.

Lors de ces évènements l'ensemble des salariés est présent. Ils sont en contact avec les clients et les retours très positifs leur permettent de mesurer la qualité des travaux qu'ils ont effectués. En 2024, nous avons réalisé 3 évènements qui ont été de vrais succès !



ÉVÈNEMENT
“ La Recyclerie voyage dans le temps ”



Découvrez nos créations temporelles !

Avec la participation de : **SAMEDI 18 MAI**
DE 9:00 à 16:00
 15 boulevard d'Archimède à Elne

Nos coordonnées :
 TEL : 09 54 61 07 83
 MAIL : larecyclerie.eln@gmail.com

Retrouvez nous sur Facebook
 https://fr-fr.facebook.com/LaRecyclerie-Elne



ÉVÈNEMENT
La Recyclerie fait sa rentrée !



Petite plongée dans les années 80 avec quelques pépites décoratives et du mobilier vintage à souhait !



Restons un peu en vacances avec notre univers provençal coloré



Noir, métal et bois sont à l'honneur pour une « loft story » élégante



Et parce que c'est aussi leur rentrée, un coin dédié à nos juniors

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
 9:00 > 16:00
 15 boulevard d'Archimède à Elne

Nos coordonnées :
 TEL : 09 54 61 07 83
 MAIL : larecyclerie.eln@gmail.com

Retrouvez nous sur Facebook
 https://fr-fr.facebook.com/LaRecyclerie-Elne



Noël CRÉATIF
 à La Recyclerie d'Elne



Évènement spécial
LE 7 DÉCEMBRE

Transformez vos fêtes avec des cadeaux uniques et une déco originale.

- Coin déco avec des créations exclusives
- Meubles relookés pour un intérieur stylé
- Cadeaux parfaits à petits prix

VENEZ DÉNICHER DES TRÉSORS
ET REPARTEZ AVEC DES PIÈCES UNIQUES !



ARGELES SUR MER

La Matériautheque

HORAIRES D'OUVERTURE BOUTIQUE ET APPORTS :

LUNDI : FERMÉ
MARDI-MERCREDI-JEUDI : 9:00 à 12:00 et 13:00 à 16:00
VENDREDI ET SAMEDI : 9:00 à 12:00

Tél : 09 54 61 07 83
 10 Rue des Sittelles ZAE
 66700 ARGELES SUR MER

Bricolage, jardin, meubles, jouets, menuiserie, plomberie, bibelots, literie, outillage, cycles, matériaux bâtiment, carrelage...
 Collecte sur RDV, apports sur Elne ou Argeles sur Mer
larecyclerie.eline@gmail.com
<https://fr-fr.facebook.com/La-Recyclerie-dElne>



A COMPTER DU 7 OCTOBRE
"OUVERTURE DE LA RECYCLERIE À ELNE"
 15 BOULEVARD ARCHIMÈDE - 66200 ELNE

HORAIRES D'OUVERTURE BOUTIQUE ET APPORTS :

LUNDI : Fermé
MARDI : 9h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
MERCREDI : 9h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
JEUDI : 9h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
VENDREDI : 9h00 à 12h00
SAMEDI : 9h00 à 12h00

Tél : 09 54 61 07 83



Redonne vie aux objets usagés et un nouveau souffle à l'emploi

La Recyclerie met en œuvre la réduction des déchets à la source, le réemploi et le recyclage autour de 3 objectifs :

- SOCIAL :** l'association a pour objectif l'insertion par l'activité économique de personnes en difficultés ;
- ENVIRONNEMENTAL :** préserver les ressources et les milieux naturels, faire évoluer les comportements vers l'éco-citoyenneté active ;
- ÉCONOMIQUE :** transformer les déchets en ressources.



QUI INTERVIENT ?

Elle est gérée par l'association « La Recyclerie » au travers d'un chantier d'insertion qui emploie des personnes en difficulté afin de leur permettre de :

- rompre l'isolement ;
- les accompagner individuellement dans leurs démarches.

QUE DEVIENNENT LES OBJETS DONNÉS ?

Les objets collectés sont triés, nettoyés, réparés et renouvelés si besoin, puis remis en circulation :

Au sein d'un magasin solidaire ouvert sur place à tous ! Déménagement solidaire sur devis.

DDN + RÉEMPLOI + RECYCLAGE = **Création d'emploi**



POURQUOI UNE RECYCLERIE ?

Chaque jour, de nombreux objets toujours en bon état, mais dont nous n'avons plus l'utilité, sont jetés. La Recyclerie est l'opportunité de leur donner une 2ème vie et contribuer ainsi à la réduction des déchets.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Particuliers ou professionnels, vous pouvez donner à la Recyclerie tous types d'objets en relatif bon état :

- vaisselle ;
- mobilier ;
- électroménager ;
- livres ;
- ordinateurs...



Aménagement de la Matériauthèque :



Les véhicules de collecte

Un nouveau camion a été acquis en 2024, ce qui conduit La Recyclerie à une flotte de 6 camions.



3.2. Quelques réalisations







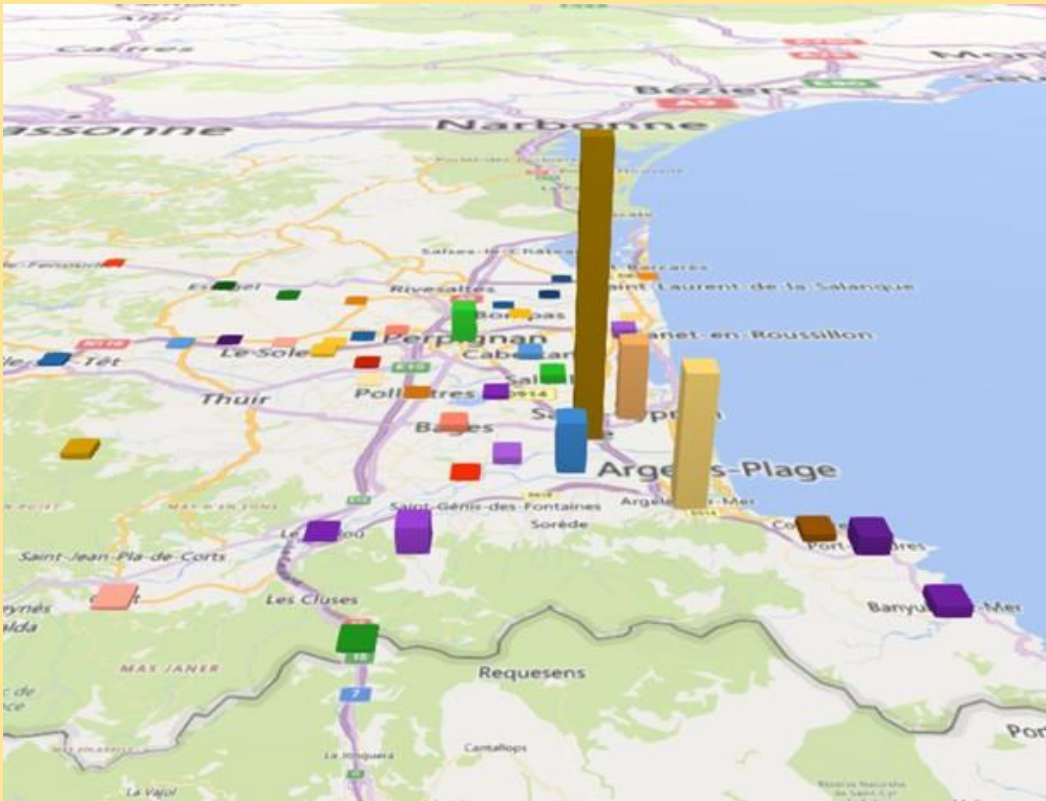
3.3. Le rayonnement de La RECYCLERIE

En 2024,

17235 clients sont venus dans les boutiques. Ils ont acheté un panier moyen de 12,2 euros.

79% des départements affichent des dépenses entre 10 et 400 euros.

98% des clients sont issus des Pyrénées Orientales et 71% de l'ACVI.



Carte des Pyrénées Orientales : répartition géographique des achats en boutique

4 La communication

La page FACEBOOK de La RECYCLERIE est le trait d'union très efficace entre l'Association et ses clients. Des photos des objets en vente sont mises en ligne systématiquement avant chaque ouverture de la boutique. Une page Facebook pour la Matériauthèque complète le panel d'information.

A fin 2024 19435 personnes sont abonnées au site de La RECYCLERIE ou de la Matériauthèque sur Facebook.

<https://www.facebook.com/La-Recyclerie-dElne>

La Recyclerie
Albères Côte vermeille Illibérés
15 boulevard d'Archimède
66200 Elne

Démarrage de la collecte des encombrants :
5 Décembre 2018

Ouverture de la boutique :
4 Mars 2017

Tél : 09 54 61 07 83
Mail : larecyclerie.ene@gmail.com

Elle met en œuvre la **réduction des déchets à la source, le réemploi et le recyclage autour de trois objectifs :**

- 1. Environnemental :** préserver les ressources et les milieux naturels, faire évoluer les comportements vers l'éco-citoyenneté active;
- 2. Economique :** transformer les déchets en ressources;
- 3. Social :** permettre le retour à l'emploi de 12 personnes en insertion.

Pourquoi une ressourcerie ?

Dans le cadre du **Programme Local de Prévention des Déchets** porté par le SYDETOM 66, dans l'objectif d'une réduction des déchets sur le territoire départemental. Chaque jour de nombreux objets, toujours en bon état, mais dont nous n'avons plus l'utilité, sont prêts. La ressourcerie est l'opportunité de leur donner une 2^{ème} vie, et contribuer ainsi à la réduction des déchets.

Une ressourcerie, comment ça fonctionne ?

Particuliers ou professionnels, vous pouvez donner à la Ressourcerie tous types d'objets en relatif bon état : **vaisselle, meubles, électroménager, livres, vêtements, jeux et jouets etc...**

➔ **En apport direct** à la Ressourcerie à partir de Mars 2017.
➔ **En déchèterie**, dans le cason de collecte prévenant l'échec d'Argelès-sur-Mer, Laroque, Elne.
➔ **Par la collecte des encombrants uniquement** sur les communes :
• d'Argelès sur 3^{ème} Mardi du mois
• de Bages sur 2^{ème} Mardi du mois
• d'Elne sur 4^{ème} Mardi du mois
Inscription à la Recyclerie au : 09 54 61 07 83
➔ **Par un service de débarras pour les particuliers et les professionnels** : engagement pour des objets en bon état, sur appel téléphonique au : 09 54 61 07 83.

À travers cette démarche, vous donnez du travail à 12 personnes, dont 12 en insertion.

Qui intervient à la ressourcerie ?

Elle est gérée par l'association « La Recyclerie » au travers d'un chantier d'insertion qui emploie des personnes en difficulté afin de leur permettre :
• de trouver l'emploi;
• de les accompagner individuellement dans leurs démarches;
• de les réinsérer professionnellement.

Que deviennent les objets donnés ?

Les objets collectés sont triés, nettoyés, réparés et remis en circulation :
au sein d'un magasin solidaire, ouvert sur place à tous !!!

avec tarifs minoraux pour les personnes démunies, sur présentation de justificatifs.

CRÉONS DES EMPLOIS ET DONNONS UNE SECONDE VIE A VOS VIEUX OBJETS !!!

La Ressourcerie donne priorité à la réduction, au réemploi puis au recyclage des déchets en valorisant son public à l'adoption de comportements respectueux de l'environnement. Recyclé, réemployé, Actrice d'un développement local durable, la Ressourcerie crée de nombreux partenariats, crée des emplois sur son territoire, privilégie le service à la population ou est attentive à la qualification et à l'apprentissage de ses salariés.

Don + Réemploi + Recyclage = Création d'emploi

ENCOMBRANTS

POUR VOUS DÉBARRASSER DES ENCOMBRANTS...
3 SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2019

- 1** « Je contacte LA RECYCLERIE et je dépose devant mon domicile mes encombrants le :
• 1^{er} MARDI : ARGELÈS-SUR-MER
• 1^{er} JEUDI : SAINT-ANDRÉ
• 2^{ème} MARDI : BAGES
• 3^{ème} LUNDI : SORÈDE
• 3^{ème} MARDI : PALAU-DEL-VIDRE
• 4^{ème} MARDI : ELNE de chaque mois »
- 2** « Je peux aussi contacter LA RECYCLERIE au 09 54 61 07 83 ou par mail larecyclerie.ene@gmail.com afin de prendre rendez-vous pour une collecte à domicile »
Horaires des prises de rendez-vous : DU LUNDI AU SAMEDI 8H - 17H
- 3** « Je peux amener mes encombrants à LA RECYCLERIE située à Elne ou dans les zones RECYCLERIE des déchèteries d'Argelès-sur-Mer, Laroque-des-Albères et d'Elne »
Adresse de LA RECYCLERIE : 15 boulevard d'Archimède 66200 ELNE

La Recyclerie

Ayez le réflexe recyclerie

Protégez l'environnement et votre santé
Favorisez la plantation d'espèces ADAPTÉES AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN
Jardinez au naturel
PEU GOURMANDES

Donnez une seconde vie à vos objets, meubles, vaisselle, bibelots... grâce à la Recyclerie.

Elle assure des collectes d'encombrants à domicile.

Les cinq déchèteries du territoire sont équipées d'un caisson Recyclerie.

04 68 81 55 45
Commandes, votre complice à la communauté de communes.

larecyclerie.ene@gmail.com
09 54 61 07 83
15, boulevard d'Archimède - 66200 Elne.

www.jefaisducompost.com

Ils parlent de nous :

Dans L'INDEPENDANT régulièrement
Le 4 juin 2024

PYRÉNÉES-ORIENTALES • LES TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE 2024

RSE

Des prix pour récompenser le dynamisme du territoire

Mercredi 12 juin, les chefs d'entreprise des Pyrénées-Orientales seront à l'honneur au cours d'une soirée événement prestigieuse qui récompensera les acteurs économiques et leurs projets innovants. Avec les trophées de l'économie, L'Indépendant souhaite valoriser les entreprises les plus dynamiques et innovantes quel que soit leur stade de croissance. 25 entreprises méritantes sont nommées. Mais il n'y aura que 9 lauréats 2024. Qui sont les entrepreneurs remarquables du département ?



David SMIETANA
Directeur des ventes
Fleet pour Scala
Perpignan

Pourquoi avoir choisi de parrainer le prix RSE ?

Nous avons choisi le prix RSE, car il partage des valeurs qui sont chères à nos yeux et à notre mode de fonctionnement. Nous mettons chaque jour le maximum en œuvre pour avancer dans cette direction, vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos clients et de l'environnement.

La dynamique RSE vous semble-t-elle bien partagée dans le monde de l'entreprise ?

Même si elle est de plus en plus partagée dans le monde de l'entreprise, cela reste inégal. Tout le monde a un rôle à jouer dans ce sens. Mais les prises de consciences globales de la population sur les sujets qui s'y rattachent accélèrent le mouvement. La nouvelle génération, très sensible à ces points, fait avancer la machine dans le bon sens.

Quel regard portez-vous sur l'année 2024 en cours ?

Pour ce qui est du domaine automobile, l'année 2024 s'annonce (bien qu'étant déjà quasiment à son mi-temps) assez difficile. Le secteur auto fonctionne en dents de scie et est très largement tributaire des décisions gouvernementales qui accélèrent ou ralentissent le marché. La concurrence est de plus en plus forte, de nouveaux acteurs entrent en jeu, la façon de consommer la mobilité évolue fortement. Nous sommes clairement dans un virage automobile incroyable, ce qui présente malgré tout de belles opportunités.

LES ENTREPRISES NOMMÉES PAR NOTRE JURY DANS LA CATÉGORIE

■ RSE



**DELPHINE GUILLEBAUD
& ELISA VILLA**

MICROBIA ENVIRONNEMENT

Des biocapteurs pour la qualité des eaux

Issus du milieu universitaire, Delphine Guillebaud et son associée Elisa Villa ont mis au point une technologie innovante capable d'identifier l'empreinte génétique de certains organismes proliférant dans les eaux. Ce système permet ainsi de détecter de façon très sensible les microalgues et les cyano-bactéries potentiellement toxiques, présentes dans l'eau. Leur société Microbia Environnement, créée en 2013 et basée à Argelès-sur-mer, a développé un système de kit (Carla) utilisé notamment pour surveiller les eaux du Lez dans la métropole de Montpellier et fournir une évaluation des risques. « Nous travaillons également avec Veolia Perpignan, BRL Exploitation et l'université de Corse », confie la présidente de Microbia Environnement Delphine Guillebaud. Avec l'Intelligence Artificielle, la Greentech est en train de développer de nouvelles fonctionnalités afin de proposer de l'analyse prédictive. « Nous pourrions analyser des centaines de milliers de données multiples et ainsi établir des scénarios en fonction des éléments de prévision à long terme et nous serons également capables de vérifier que les actions mises en place à partir de nos analyses sont efficaces », explique-t-elle. L'entreprise, qui compte 6 salariés et connaît une croissance annuelle de près de 30%, cherche actuellement un partenaire de la filière verte pour amplifier son développement. Avec en ligne de mire, un CA de 15 millions d'euros d'ici 2030.

■ SAINT-JEAN-LASSEILLE
www.microbia-environnement.com



JAMAL CHAHBOUN

PHYTOTAGANTE

Une référence dans la production d'extraits végétaux

Avec une vingtaine de salariés, l'entreprise créée en 1995 par Jamal Chahboun à Toulouges, est devenue une référence incontournable dans le milieu de la cosmétique et de la parfumerie. Parmi les principaux extraits, l'amande, l'abricot, le romarin ou encore l'iris ou la fleur d'oranger. « En tout, nous travaillons une cinquantaine d'huiles essentielles et végétales et une dizaine d'extraits innovants et spécifiques », explique le PDG. Phytotagante travaille essentiellement à l'export en utilisant des produits endémiques, dans le respect de l'environnement et collabore avec les principaux parfumeurs français et internationaux. Côté RSE, l'entreprise qui ne travaille qu'avec des produits issus de l'agriculture biologique, développe une forte approche sur son impact social notamment pour ses projets en Afrique de l'Ouest. « Au Maroc, nous travaillons avec un pacte social avec les coopératives privées ou les concessions d'Etat avec qui nous avons des partenariats et nous soutenons notamment une école. Nous sommes certifiés UEBT qui est un label garantissant le sourcing respectueux des gens et de la biodiversité, et nous avons dans notre équipe une ingénieure qui travaille spécifiquement sur notre impact sur la santé », détaille le fondateur. Réalisant un chiffre d'affaires consolidé de près de 15M€, l'entreprise investit beaucoup dans la recherche et le développement, en collaboration avec plusieurs laboratoires universitaires depuis plus de vingt ans.

■ TOULOUGES
www.phytotagante.com



ROGER CARRERE

LA RECYCLERIE

Vertus plurielles

L'association La Recyclerie à Elne existe depuis 2016. En octobre 2023 elle installe à Argelès-sur-Mer sa matériauthèque. À Elne, le mobilier, l'électronique, l'électroménager, les appareils électriques. À Argelès, la vente et la réparation de cycles et de matériel de bricolage comme perceuses, tondeuses mais aussi collecte de carrelages, portes-fenêtres, sanitaires. Les quelques 38 salariés, dont 29 en CDD d'insertion, 2 salariés en contrat de professionnalisation sont encadrés par 5 personnes, 2 assistantes socio-professionnelles, une directrice. « Entre valorisation et réemploi on traite 95% des 685 tonnes des collectes qui ne vont pas en déchetterie alors que cela coûte à la collectivité plus de 120 € la tonne ; c'est donc une économie pour la commune », mentionne Roger Carrere Président. Vertu à laquelle il faut ajouter la vocation initiale de l'association. « Notre objectif principal est de trouver un emploi à des personnes éloignées de l'emploi depuis plus de 2 ans ». Ils travaillent au recyclage et sont accompagnés. Ils ne peuvent rester que 2 ans mais notre but est qu'ils soient partis au bout d'un an pour une formation longue. Chaque année nous totalisons 13 sorties positives. L'objectif est d'obtenir 60% de sorties ; nous y arrivons grâce à l'immersion en entreprise, les partenariats avec les entreprises et le suivi d'une assistante sociale ». Autre vertu, la récup' : « depuis décembre nous collectons les filets de pêche. Ils sont nettoyés, mis en bobines puis traités, coupés et fondus en petites billes utilisées pour faire des lunettes, des manches de couteaux ». L'association aimerait ouvrir une boutique à Perpignan. Le chiffre d'affaires 2023 est de 778 000 € y compris subventions

■ ELNE
Facebook : La recyclerie d'Elne

En partenariat avec



Une co-organisation



Le 24 septembre 2024

► ENVIRONNEMENT

L'INDEPENDANT
MARDI
24 SEPTEMBRE 2024 7

Où vont
nos
encombrants
?

« Donner
une seconde
vie aux
objets »

ENVIRONNEMENT

C'était il y a une quinzaine d'années, un petit groupe d'amis impliqués dans le mouvement associatif, social et solidaire décide de créer une structure

recyclage et d'aider également des personnes en état de précarité avec une activité économique. La recyclerie d'Elne allait prendre forme.

Il a fallu bien de l'obstination et de la persévérance pour mener leur projet à bien. Le projet de la recyclerie d'Elne. « Heureusement nous étions très motivés, confie Roger Carrère un des membres fondateurs de la recyclerie avec Paul Andréani. On a rencontré les élus du territoire, les futurs partenaires, la direction départementale du travail, pour expliquer le projet et surtout son objectif ». L'idée était d'organiser une filière d'économie circulaire, qui réduirait le volume des déchets incinérés, avec la volonté de promouvoir le réemploi et le recyclage. Mais il y avait aussi une autre dimension. « Le projet était aussi de permettre aux personnes précaires, éloignées de l'emploi pour différentes raisons, de trouver une formation et au final un contrat de travail. L'ensemble grâce à une activité économique particulière, le recyclage qui donne une seconde vie aux objets ». C'est en 2016 que la structure voit le jour. Elle salue alors ses deux premières personnes avec des contrats spécifiques. Aujourd'hui ils sont une trentaine à faire vivre la recyclerie.

« Nous avons un important taux de salariés qui retrouvent une formation qualifiante ou un emploi, au cours de leur travail chez nous, poursuivent les membres fondateurs. Ce taux est de 66 %. Nous avons d'ailleurs une conseillère en insertion qui est en charge d'aider nos salariés en contrat à durée déterminée d'insertion, qui les guide pour définir un projet professionnel, trouver une formation ou un stage d'immersion en entreprise. Leur motivation est un moteur essentiel ».

« Les personnes que nous accueillons, sont souvent des personnes isolées socialement et en difficulté, confie la conseillère en insertion de la recyclerie. Tous trouvent ici un lien social, une écoute et intègrent une équipe où se sentent aussi des amitiés. Je me souviens d'une personne que nous avons salariée et qui m'a dit que la recyclerie était son oasis ».

Comment ça marche ?
Le nom de la structure est explicite : ici on recycle. Mieux, quand c'est possible, on redonne une seconde vie aux objets, qui sinon, seraient partis à la poubelle. Cela va

des meubles, aux appareils électroménagers subitement moins à la mode, voire en panne, mais aussi des éléments de décoration, de la vaisselle... « Mis à part le textile qui ne rentre pas dans notre domaine d'activité, poursuit Paul Andréani, nous pouvons nous charger de bien des choses, et nous pouvons même, sous certaines conditions, aller au domicile des particuliers pour récupérer ces encombrants ».

Une fois ces différents objets arrivés sur le site d'Elne, commence un travail bien codifié. Les salariés assurent un premier tri, estiment si les objets sont trop détériorés et seront alors dirigés vers les différents organismes de valorisation et de recyclage, ou s'ils peuvent être restaurés, et reprendre vie. Une fois nettoyés et apprêtés, les fauteuils, tables, chaises, luminaires, télévisions et même ordinateurs sont proposés ensuite à des prix très abordables dans la boutique de la structure, ouverte à tous les publics. Les recettes générées par la boutique sont destinées au fonctionnement de la recyclerie qui a le statut d'association.

Denis Dupont



Roger Carrère et Paul Andréani, membres fondateurs, ici dans la boutique de la recyclerie, sont toujours bénévoles dans la gouvernance de la structure.



Bon plan

La matériauthèque

Dans le même esprit de la lutte contre le gaspillage et le réemploi, la recyclerie a créé il y a tout juste un an la « matériauthèque », première et seule ressource du genre dans le département. Cela fonctionne selon le même principe que la recyclerie classique, mais ici ce sont des matériaux destinés à la construction, à la rénovation, au bâtiment en général, qui sont proposés. Et, là encore, à des prix imbattables. « Ce sont des apports de fin de chantier, de stocks d'inventaires des grandes enseignes de magasins spécialisés en bricolage, des chutes de production », explique un responsable. Carrelage, peinture, sanitaire, parquet, outillage, matériel électrique, ou de plomberie sont ainsi disponibles. Les particuliers qui se lancent dans des travaux à leur domicile y trouveront à coup sûr le produit qu'ils cherchent. Des professionnels du bâtiment ont également trouvé le chemin de la matériauthèque pour leurs chantiers.

L'insertion, la fibre sociale des collectivités

L'association de la recyclerie d'Elne a pour mission l'insertion des personnes en difficulté par une activité économique. Dans le département, ces structures sont nombreuses, près d'une centaine, qui œuvrent dans le même sens avec des activités économiques, voire marchandes, des plus diverses. Des secteurs comme le ménage, le service à la personne, les espaces verts, la confection de murs en pierres sèches, le textile, la réparation de véhicules, autant de secteurs d'activité qui permettent aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux personnes inscrites au RSA, à celles en situation de handicap de pouvoir retrouver le chemin de l'emploi. « L'insertion par l'activité économique est aussi une préoccupation pour les collectivités locales, insiste Edmond Jordà, maire de la commune de Sainte-Marie-la-Mer et président de l'association des maires du département. Les communes ont

aussi des besoins, et sont donc très souvent les premières clientes des structures qui sont en charge de l'insertion par l'activité économique ». Et de citer comme exemple le désherbage manuel qui se substitue à l'usage des produits phytos, l'entretien et le nettoyage des agouilles, ou tout ce qui agit dans la lutte contre l'obsolescence programmée.

« L'insertion par l'activité économique est une préoccupation pour les collectivités locales.

On se souvient aussi des chantiers écoles qui étaient financés, soutenus et organisés par les communes ou groupement de communes pour des travaux divers avec des personnes qui apprenaient un métier. « Ces chantiers école étaient assez lourds à gérer,

poursuit Edmond Jordà, ce qui fait que maintenant les collectivités font surtout appel aux structures départementales qui interviennent dans une démarche d'insertion. Ces associations qui ont une dimension départementale apportent des solutions aux personnes en difficulté. La communauté urbaine porte elle aussi un projet dans la même démarche sociale et de d'insertion sur Casco-de-Péne. Le principe de toutes ces actions est de proposer un accompagnement pour ensuite rentrer dans le marché du travail conventionnel. Et puis vous savez, les maires, les élus des communes ont depuis tout temps eut à cœur l'insertion sociale cela va avec la fonction. La commune est très souvent d'ailleurs le premier employeur de son territoire. Avec souvent aussi une dimension sociale, car il y a souvent des situations particulières familiales, humaines qu'il faut prendre en compte ».

CONCLUSION

L'Association LA RECYCLERIE a accueilli Patricia Gonzalvez, la nouvelle Directrice au 1^{er} janvier 2024. Son arrivée a permis à chacun de retrouver ses missions et ses responsabilités.

C'est grâce à l'engagement sincère et professionnel de l'équipe de La Recyclerie, direction, gouvernance, encadrants, bénévoles et salariés que l'activité a été en croissance en 2024.

Répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux du territoire, renouveler ainsi la confiance de nos partenaires, c'est le moteur de cette équipe.

L'Atelier Chantier d'Insertion et l'Entreprise d'Insertion se sont développés, ils comptent **37 salariés en insertion** en décembre 2024, tous issus du territoire avec 9 sorties positives, 4 formations qualifiantes, 5 vers un emploi. La Recyclerie a accueilli 61 salariés en 2024, 10 de plus qu'en 2023.

La RECYCLERIE a collecté **694 tonnes** en 2024 soit une légère augmentation par rapport à 2023 où 685 tonnes avaient été collectées. Le pourcentage de valorisation en 2024 est de **96%** soit **670 tonnes** d'objets valorisés avec **157 tonnes** vendues en boutique et 512 aux éco-organismes. Le taux de réutilisation est de **22.65%**, représente 57% d'augmentation par rapport à 2023.

Le chiffre d'affaires de La RECYCLERIE en 2024 poursuit son augmentation grâce, en particulier, aux actions suivantes :

- ✓ Le maintien de la qualité de notre prestation de collecte sur le territoire de la CDC Albères Côte Vermeille Illibérés sur 11 communes, sur le territoire de la CDC des ASPRES avec la Zone Préservante en déchetterie de Thuir, sur le territoire de la CDC Sud Roussillon avec la Zone Préservante en déchetterie de Saint Cyprien, sur le territoire de Perpignan Métropole les zones Préservante des déchetteries de Villeneuve de la Raho en 2021 et du Soler en 2022 et Perpignan
- ✓ La professionnalisation de la Matériauthèque à Argelès, segment d'activité unique sur le département en 2024.
- ✓ L'augmentation de l'ouverture des deux boutiques Elne et Argelès qui sont maintenant ouvertes tous les jours sauf le lundi.
- ✓ L'augmentation importante de plus de 80% des recettes des débarras solidaires.

LA RECYCLERIE REMERCIE SES :

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS FINANCIERS :



Cofinancé par l'Union européenne



PARTENAIRES PRIVÉS DONATEURS :



PARTENAIRES COLLECTIVITÉS LOCALES :



PARTENAIRES ENTREPRISES DONATRICES :



PARTENAIRES et ASSOCIATIONS :



MERCI

Annexes
1- Bilan d'activités 2024 :

TOTAL 2024								
	Collecte						Boutique	
							VENTES	
	Apport sur Site	Collecte préservante	Rendez-vous	Encombrants	Total		KG	EUROS
Accessoires Handicapés	21,00	26,00	188,50	78,50	314,00		0,00	0,00
Accessoires / Mode / Beauté	177,00	153,00	227,00	196,00	753,00		1 122,49	4 735,20
Brun / Audio	132,00	29,00	38,00	26,00	225,00		251,98	993,00
Culture	1 120,10	462,00	772,00	945,00	3 299,10		3 960,25	6 698,98
Décoration	4 545,30	817,50	3 601,00	2 352,00	11 315,80		10 048,56	27 847,36
GEM	8 136,50	2 431,00	14 269,00	19 955,00	44 791,50		2 952,35	4 899,62
GRIS / Informatique	1 924,00	1 016,00	2 909,20	1 379,00	7 228,20		1 165,83	3 064,99
Loisirs	2 857,20	2 020,00	2 286,50	2 640,00	9 803,70		7 791,42	18 396,52
Meubles	49 916,00	24 486,50	198 661,50	167 922,40	440 986,40		64 382,27	65 867,58
PAM	9 384,10	2 654,70	12 100,00	14 073,40	38 212,20		6 238,74	16 276,52
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Puériculture	378,00	176,50	181,00	265,00	1 000,50		646,56	1 191,55
Quincaillerie	18 604,00	5 109,00	40 836,00	40 864,50	105 413,50		48 911,55	37 968,54
Vaisselle	8 687,00	2 282,00	10 275,00	9 322,50	30 566,50		9 157,05	22 410,09
					693 909,40		0,00	0,00
TOTAL	105 882,20	41 663,20	286 344,70	260 019,30	693 909,40		156 629,05	210 349,95

2- Bilan financier 2024





RYDGE Conseil
1098, Avenue Eole
Tecnosud 2
CS 70014
66026 PERPIGNAN

Association La Recyclerie
10 Rue des Sittelles
66700 Argelès sur Mer

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Perpignan, le 12 juin 2025

Monsieur,

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 19 Janvier 2024, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association La Recyclerie relatifs à l'exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	264 914 EUR
- Produits d'exploitation :	1 067 769 EUR
- Résultat net comptable :	6 714 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

LANAU Jacques

Associé, Expert-comptable &
Commissaire aux comptes



C.Adm 07/06/2024

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RECYCLERIE 2024

La recyclerie									2024		
	ACI		EI		ENSEMBLE		ENSEMBLE N-1				
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%			
Total Ressources Associations	756 528 €	100,00%	309 143 €	100,00%	1 065 671 €	100,00%	868 478 €	100,00%			
VENTES DE MARCHANDISES	214 792 €	28,39%	54 996 €	17,79%	269 788 €	25,32%	170 113 €	19,59%			
ACHATS DE MARCHANDISES	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%			
MARGE SUR VENTES DE MARCHANDISES	214 792 €	28,39%	54 996 €	17,79%	269 788 €	25,32%	170 113 €	19,59%			
PRESTATIONS	8 082 €	1,07%	165 640 €	53,58%	173 723 €	16,30%	170 764 €	19,66%			
SUBVENTION RECUES	508 958 €	67,28%	85 710 €	27,73%	594 668 €	55,80%	512 387 €	59,00%			
DIVERS (DONS,...)	24 695 €	3,26%	2 797 €	0,90%	27 492 €	2,58%	15 213 €	1,75%			
MARGE CONTRIBUTIVE	756 528 €	100,00%	309 143 €	100,00%	1 065 671 €	100,00%	868 478 €	100,00%			
CHARGES PAR NATURE											
AUTRES ACHATS & CH. EXTERNES	115 075 €	15,21%	55 962 €	18,10%	171 037 €	16,05%	175 998 €	20,27%			
IMPOTS ET TAXES	16 558 €	2,19%	7 666 €	2,48%	24 224 €	2,27%	4 498 €	0,52%			
FRAIS DE PERSONNEL	618 492 €	81,75%	230 259 €	74,48%	848 751 €	79,64%	634 108 €	73,01%			
AUTRES CHARGES	47 €	0,01%		0,00%	47 €	0,00%	- €	0,00%			
CHARGES CALCULEES											
DOT / REPR. AMORTISSEMENTS	13 319 €	1,76%	6 913 €	2,24%	20 232 €	1,90%	24 282 €	2,80%			
DOT / REPR. PROVISIONS	4 000 €	0,53%		0,00%	4 000 €	0,38%		0,00%			
TOTAL DES CHARGES	767 490 €	101,45%	300 801 €	97,30%	1 068 291 €	100,25%	838 886 €	96,59%			
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 10 962 €	-1,45%	8 343 €	2,70%	2 619 €	-0,25%	29 592 €	3,41%			
FRAIS FINANCIERS	- 128 €	-0,02%	- €	0,00%	128 €	-0,01%	177 €	0,02%			
PRODUITS FINANCIERS	363 €	0,05%	- €	0,00%	363 €	0,03%	931 €	0,11%			
RESULTAT COURANT	- 10 727 €	-1,42%	8 343 €	2,70%	2 384 €	-0,22%	30 346 €	3,49%			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 217 €	0,82%	2 880 €	0,93%	9 097 €	0,85%	3 911 €	0,45%			
IMPOT S/ BENEFICES		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%			
EXCIDENT OU DEFICIT	- 4 510 €	-0,60%	11 223 €	3,63%	6 713 €	0,63%	34 257 €	3,94%			

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RECYCLERIE 2024

La Recyclerie 2024

4 G 25/06/2025

PRESENTATION DES RESULTATS COMPTABLES AU 31 DECEMBRE 2024											
Résultat arrêtés par KPMG Expert comptable.											
A.C.I.				E.I.							
	BP2024	REALISE 2024	ECARTS			BP2024	REALISE 2024	ECARTS			
DEPENSES EXPLOITATION	43 700,00 €	34 232,00 €	- 9 468,00 €		DEPENSES EXPLOITATION	33 431,00 €	21 169,00 €	- 12 262,00 €			
DEPENSES PERSONNELS	662 350,00 €	662 806,00 €	- 456,00 €		DEPENSES PERSONNELS	226 379,00 €	237 926,00 €	- 11 547,00 €			
DEPENSES STRUCTURE	80 950,00 €	64 834,00 €	- 16 116,00 €		DEPENSES STRUCTURE	49 190,00 €	55 002,00 €	- 5 812,00 €			
TOTAL DES DEPENSES	787 000,00 €	761 872,00 €	- 25 128,00 €		TOTAL DES DEPENSES	309 000,00 €	314 097,00 €	- 5 097,00 €			
LIBELLES	BP2024	REALISE 2024	ECARTS		LIBELLES	BP2024	REALISE 2024	ECARTS			
RECETTES ACTIVITES	263 975,00 €	222 874,00 €	- 41 101,00 €		RECETTES ACTIVITES	214 180,00 €	220 636,00 €	- 6 456,00 €			
RECETTES PERSONNELS	381 559,00 €	436 078,00 €	- 54 519,00 €		RECETTES PERSONNELS	63 100,00 €	75 507,00 €	- 12 407,00 €			
AUTRES RECETTES	91 466,00 €	51 077,00 €	- 40 389,00 €		AUTRES RECETTES	31 720,00 €	29 177,00 €	- 2 543,00 €			
TOTAL DES RECETTES	737 000,00 €	710 029,00 €	-26 971,00 €		TOTAL DES RECETTES	309 000,00 €	325 320,00 €	- 16 320,00 €			
RESULTAT A.C.I. avant subvention FSE	- 50 000,00 €	- 51 843,00 €			RESULTAT E.I. 2024		11 223,00 €				
Subvention equilibre FSE	50 000,00 €	47 333,00 €									
RESULTAT A.C.I. 2024	- €	- 4 510,00 €									
RESULTAT CONSOLIDE 2024 AU 31/12/2024 6 713,00 €											

	ACI		EI		ENSEMBLE		ENSEMBLE N-1	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%
Total Ressources Associations	756 528 €	100,00%	309 143 €	100,00%	1 065 671 €	100,00%	868 478 €	100,00%
VENTES DE MARCHANDISES	214 792 €	28,39%	54 996 €	17,79%	269 788 €	25,32%	170 113 €	19,59%
ACHATS DE MARCHANDISES	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%	- €	0,00%
MARGE SUR VENTES DE MARCHANDISES	214 792 €	28,39%	54 996 €	17,79%	269 788 €	25,32%	170 113 €	19,59%
PRESTATIONS	8 082 €	1,07%	165 640 €	53,58%	173 723 €	16,30%	170 764 €	19,66%
SUBVENTION RECUES	508 958 €	67,28%	85 710 €	27,73%	594 668 €	55,80%	512 387 €	59,00%
DIVERS (DONS...)	24 695 €	3,26%	2 797 €	0,90%	27 492 €	2,58%	15 213 €	1,75%
MARGE CONTRIBUTIVE	756 528 €	100,00%	309 143 €	100,00%	1 065 671 €	100,00%	868 478 €	100,00%
CHARGES PAR NATURE								
AUTRES ACHATS & CH. EXTERNES	115 075 €	15,21%	55 962 €	18,10%	171 037 €	16,05%	175 998 €	20,27%
IMPOTS ET TAXES	16 558 €	2,19%	7 666 €	2,48%	24 224 €	2,27%	4 498 €	0,52%
FRAIS DE PERSONNEL	618 492 €	81,75%	230 259 €	74,48%	848 751 €	79,64%	634 108 €	73,01%
AUTRES CHARGES	47 €	0,01%		0,00%	47 €	0,00%	- €	0,00%
CHARGES CALCULEES								
DOT / REPR. AMORTISSEMENTS	13 319 €	1,76%	6 913 €	2,24%	20 232 €	1,90%	24 282 €	2,80%
DOT / REPR. PROVISIONS	4 000 €	0,53%		0,00%	4 000 €	0,38%		0,00%
TOTAL DES CHARGES	767 490 €	101,45%	300 801 €	97,30%	1 068 291 €	100,25%	838 886 €	96,59%
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 10 962 €	-1,45%	8 343 €	2,70%	- 2 619 €	-0,25%	29 592 €	3,41%
FRAIS FINANCIERS	128 €	-0,02%	- €	0,00%	128 €	-0,01%	177 €	0,02%
PRODUITS FINANCIERS	363 €	0,05%	- €	0,00%	363 €	0,03%	931 €	0,11%
RESULTAT COURANT	- 10 727 €	-1,42%	8 343 €	2,70%	- 2 384 €	-0,22%	30 346 €	3,49%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 217 €	0,82%	2 880 €	0,93%	9 097 €	0,85%	3 911 €	0,45%
IMPOT S/ BENEFICES		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%
EXCEDENT OU DEFICIT	- 4 510 €	-0,60%	11 223 €	3,63%	6 713 €	0,63%	34 257 €	3,94%

Comptes annuels

La Recyclerie

31/12/2024

Ce document contient 37 pages

La Recyclerie

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

0.1	Évaluation des contributions volontaires (Détail)	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan Actif	5
1.2	Bilan Passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Bilan Actif	9
1.5	Bilan Passif	10
1.6	Compte de résultat	11
1.7	Bilan actif (détail)	13
1.8	Bilan passif (détail)	15
1.9	Compte de résultat (détail)	16
1.10	Annexe Complète (Association)	20

La Recyclerie

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Aucune donnée pour cet état

Association La Recyclerie

10 Rue des Sittelles

66700 Argelès sur Mer

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Perpignan, le 12 juin 2025

Monsieur,

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 19 Janvier 2024, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association La Recyclerie relatifs à l'exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 264 914 EUR
- Produits d'exploitation : 1 067 769 EUR
- Résultat net comptable : 6 714 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

LANAU Jacques

Associé, Expert-comptable &

Commissaire aux comptes

**Éclairer
Entreprendre
Réussir**

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01, au capital social de 1 016 638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Egho 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903 309 490 (RCS Nanterre).

Réf. 0018



La Recyclerie

Comptes annuels



Page : 4 / 37

La Recyclerie

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Immobilisations corporelles	Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	6 318	4 806	1 512	3 617
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 318	4 806	1 512	3 617
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	6 788		6 788	2 950
		Inst.techniques, mat.out.industriels	179 106	120 730	58 376	74 385
Immobilisations corporelles en cours						
TOTAL	185 894	120 730	65 164	77 335		
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées	30		30		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	7 872		7 872	5 580	
	TOTAL	7 902		7 902	5 580	
	Total I	200 115	125 536	74 579	86 533	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 090	4 000	44 090	45 643
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	87 595		87 595	83 673
		TOTAL	135 686	4 000	131 686	129 317
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	51 735		51 735	47 256
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		6 913		6 913	2 691	
	Total II	194 334	4 000	190 334	179 264	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	394 450	129 536	264 914	265 798	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	40 000	25 000
	Report à nouveau	93 836	74 578
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	6 713	34 258
	Situation nette (sous-total)	140 550	133 836
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	27 424	38 965
	Provisions réglementées		
Total I		167 974	172 802
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	5 790	7 761
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 634	31 176
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	72 514	50 378
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		3 680
Total IV		96 939	92 996
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		264 914	265 798
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	370	268
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	271 885	170 113
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	173 722	170 764
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	594 668	512 387
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	3 276	1 542
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	23 750	13 311
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	95	92
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		1 067 769	868 478
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	171 036	176 235
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	24 224	4 498
	Salaires et traitements	763 565	561 454
	Charges sociales	85 185	72 653
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 231	24 281
	Dotations aux provisions	4 000	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	47	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		1 068 290	839 122
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-521	29 355

La Recyclerie

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	363	931
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	363	931
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	127	177
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	127	177
2. Résultat financier (III-IV)		235	753
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-285	30 109
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 20 546	188 4 463
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	20 550	4 652
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 550	503
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	13 550	503
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		6 999	4 148
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		1 088 682	874 061
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 081 968	839 803
EXCÉDENT OU DÉFICIT		6 713	34 258
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

La Recyclerie

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial ⁽¹⁾				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	6 318	4 806	1 512	3 617
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		6 318	4 806	1 512	3 617
	Immobilisations corporelles	Terrains	6 788		6 788	2 950
		Constructions	179 106	120 730	58 376	14 943
		Inst.techniques, mat.out.industriels				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Immobilisations grevées de droit				
		Autres				59 441
	TOTAL		185 894	120 730	65 164	77 335
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées	30		30		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	7 872		7 872	5 580	
TOTAL		7 902		7 902	5 580	
Total I		200 115	125 536	74 579	86 533	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Avances et acomptes versés sur commande					686
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 090	4 000	44 090	45 643
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	87 595		87 595	82 987
		TOTAL	135 686	4 000	131 686	128 631
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	51 735		51 735	47 256
		Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	6 913		6 913	2 691
	Total II		194 334	4 000	190 334	179 264
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		394 450	129 536	264 914	265 798	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

La Recyclerie

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves		25 000
	Autres	40 000	
	Report à nouveau	93 836	74 578
	Excédent ou Déficit de l'exercice	6 713	34 258
<i>Situation nette (sous total)</i>		140 550	133 836
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	27 424	38 965
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		167 974	172 802
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	5 790	7 761
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Avances et acomptes reçus ⁽³⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 634	31 176
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	72 514	50 378
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		3 680
	Produits constatés d'avance		
Total IV		96 939	92 996
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		264 914	265 798
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		
	Dettes sauf (3) à plus d'un an		
	Dettes sauf (3) à moins d'un an		92 996
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

La Recyclerie

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	370	268
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	271 885	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	173 722	
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		170 113
	Production vendue		170 764
	Montant net du chiffre d'affaires		340 877
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	594 668	512 387
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	3 276	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Charges d'exploitation	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	23 750	13 311
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	95	1 634
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 067 769	868 478
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		46 175
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	171 036	130 059
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	24 224	4 498
	Salaires et traitements	763 565	561 454
	Charges sociales	85 185	72 653
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 231	24 281
	Dotations aux provisions	4 000	
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	47	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 068 290	839 122
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-521	29 355
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		5 175

La Recyclerie

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	363	931
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	363	931
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	127	177
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV	127	177
2. Résultat financier (III-IV)		235	753
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-285	30 109
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 20 546	188 4 463
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	20 550	4 652
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 550	503
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	13 550	503
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		6 999	4 148
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX			
Engagements à réaliser sur ressources affectées X			
Total des produits (I + III + V + IX)		1 088 682	874 061
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)		1 081 968	839 803
EXCÉDENT OU DÉFICIT		6 713	34 258
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

La Recyclerie

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2024	31/12/2023	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	1 512,00	3 617,87	-58.21
20500000 LOGICIEL ET BREVETS	6 318,24	6 318,24	
28050000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS ET BREVETS	-4 806,24	-2 700,37	-77.98
Total Immobilisations Incorporelles	1 512,00	3 617,87	-58.21
Constructions	6 788,53	2 950,00	130.12
21350000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS	6 788,53	2 950,00	130.12
Matériel outillage	58 376,42	74 385,39	-21.52
21540000 MATÉRIEL ET OUTILLAGE	59 786,36	60 251,96	-0.77
21540100 MATÉRIEL INDUSTRIEL	1 233,00	0,00	NS
21570000 AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DU MATÉRIEL ET OUTILLAGE	1 500,00	1 500,00	
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES	43 674,03	43 134,03	1.25
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	63 942,00	63 942,00	
21830000 MATÉRIEL INFORMATIQUE	7 336,53	7 336,53	
21840000 MOBILIER	1 634,54	825,00	98.13
28150000 INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INCORPORELLES	-287,67	0,00	NS
28154000 AMORTISSEMENT MATÉRIEL ET OUTILLAGE INCORPOREL	-50 682,20	-46 808,14	-8.28
28181000 AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GÉNÉRALES	-10 769,28	-6 225,04	-73
28182000 AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	-53 824,32	-47 373,65	-13.62
28183000 AMORTISSEMENTS MATÉRIEL INFORMATIQUE	-4 393,94	-1 948,67	-125.48
28184000 AMORTISSEMENTS MOBILIER	-772,63	-248,63	-210.75
Total Immobilisations corporelles	65 164,95	77 335,39	-15.74
Participations et Créances rattachées	30,60	0,00	NS
26100000 PARTS SOCIALES CREDIT AGRICOLE	30,60	0,00	NS
Autres immobilisations financières	7 872,00	5 580,00	41.08
27500000 DEPOTS ET CAUTIONS VERSES	2 400,00	2 400,00	
27501100 CAUTION LOC VEH FRAIKIN 2023	3 180,00	3 180,00	
27501200 CAUTION LOC VEHICULE FRAIKIN 13M3	2 292,00	0,00	NS
Total Immobilisations financières	7 902,60	5 580,00	41.62
TOTAL Actif immobilisé	74 579,55	86 533,26	-13.81
Créances clients, usagers et comptes rattachés	44 090,79	45 643,90	-3.4
41110000 Usagers et organismes de prise en charge	21 110,56	42 686,45	-50.55
41600000 Créances douteuses ou litigieuses	4 053,00	0,00	NS
41810000 Usagers - produits non encore facturés	22 927,23	2 957,45	675.24
49110000 PROV POUR DEPRECIATION CLTS	-4 000,00	0,00	NS
Autres	87 595,35	83 673,25	4.69
40910000 Fournisseurs - avances et acomptes versés sur commandes	0,00	686,04	-100
40974000 Fournisseurs - autres avoirs d'immobilisations	0,00	1 535,02	-100
44870000 ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	83 845,35	77 702,19	7.91
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	3 750,00	3 750,00	
Total Créances	131 686,14	129 317,15	1.83
Disponibilités	51 735,11	47 256,49	9.48
51120000 CHÈQUES À ENCAISSER	75,00	0,00	NS
51150000 CB À ENCAISSER	183,61	424,69	-56.77
51160000 ESPÈCES À ENCAISSER	1 916,40	480,00	299.25
51200100 CAISSE D'ÉPARGNE EI	10 180,07	6 296,00	61.69
51210000 CRÉDIT AGRICOLE	1 435,90	0,00	NS

Page : 14 / 37

La Recyclerie

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2024	31/12/2023	%
Autres réserves	40 000,00	25 000,00	60
10648100 RÉSERVES D'INVESTISSEMENT	25 000,00	25 000,00	
10648200 RESERVE COMPENSATION DEFICIT	15 000,00	0,00	NS
Report à nouveau	93 836,32	74 578,24	25.82
11000000 REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR	44 515,08	44 515,08	
11000100 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	50 631,84	50 631,84	
11900000 REPORT À NOUVEAU DÉBITEUR	-1 310,60	-20 568,68	93.63
Résultat de l'exercice	6 713,82	34 258,08	-80.4
Résultat de l'exercice	6 713,82	34 258,08	-80.4
Sous-total : Situation nette	140 550,14	133 836,32	5.02
Subventions d'investissement	27 424,07	38 965,91	-29.62
13100000 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	50 819,50	97 114,79	-47.67
13100100 SUBVENTION ÉQUIPEMENT E.I.	55 300,30	0,00	NS
13910000 AMORTISSEMENT SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	-31 895,16	-56 468,88	43.52
13910100 SUBVENTION D'EQUIPEMENT EI	-46 800,57	-1 680,00	NS
Total I	167 974,21	172 802,23	-2.79
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 790,58	7 761,08	-25.39
16420000 EMPRUNT 10K€ CAMION.	5 782,95	7 750,85	-25.39
16884000 INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	7,63	10,23	-25.42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 634,67	31 176,40	-40.23
40110000 Fournisseurs - achats de biens et prestations de services	11 642,59	22 468,37	-48.18
40810000 Fournisseurs factures non parvenues - achats de biens et prestations de services	6 992,08	8 708,03	-19.71
Dettes fiscales et sociales	72 514,62	50 378,52	43.94
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	190,08	0,00	NS
42700000 Personnel - oppositions	0,00	379,53	-100
42700100 Personnel - oppositions	0,00	190,39	-100
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER	22 321,86	16 564,81	34.75
42820100 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER EI	7 038,44	7 888,54	-10.78
43100000 URSSAF SÉCURITÉ SOCIALE	15 990,00	8 920,00	79.26
43100100 URSSAF SÉCURITÉ SOCIALE E.I.	3 777,00	4 763,00	-20.7
43720000 MUTUELLE	2 954,95	550,92	436.37
43720100 MUTUELLE EI	766,12	277,70	175.88
43730000 RETRAITE KLESIA	2 940,29	1 683,83	74.62
43730100 RETRAITE KLESIA EI	659,44	860,41	-23.36
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	4 132,23	2 407,88	71.61
43820100 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER EI	1 446,26	1 366,33	5.85
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	142,37	27,17	424
44210100 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE E.I.	13,20	0,00	NS
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	10 142,38	4 498,01	125.49
Produits constatés d'avance	0,00	3 680,00	-100
48700000 Produits constatés d'avance	0,00	3 680,00	-100
Total IV	96 939,87	92 996,00	4.24
Total passif	264 914,08	265 798,23	-0.33

La Recyclerie

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2024	31/12/2023	%
Cotisations		370,00	268,00	38.06
75600000	COTISATIONS	370,00	268,00	38.06
Ventes de biens		271 885,67	170 113,28	59.83
70700000	VENTES DE MARCHANDISES EXPO	214 791,59	128 223,03	67.51
70710100	VENTES DIVERSES ECOLOGIC EI	9 681,85	13 482,63	-28.19
70712100	VENTES DIVERSES DERICHEBOURG EI	3 715,40	4 810,80	-22.77
70713100	VENTES DIVERSES CATALANE RECUP EI	8 053,94	10 273,07	-21.6
70714100	VENTES DIVERSES ECOMOBILIER EI	33 544,75	13 323,75	151.77
77200000	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	2 098,14	0,00	NS
Ventes de prestations de service		173 722,84	170 764,25	1.73
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES (LIVRAISON, DÉMÉNAGEMENT)	8 082,41	0,00	NS
70600100	PRESTATIONS DE SERVICES E.I.	22 196,00	10 081,76	120.16
70610100	CDC - PRESTATION DE SERVICE COLLECTES ENCOMBRAN	143 444,43	160 682,49	-10.73
Concours publics et subventions d'exploitation		594 668,44	512 387,45	16.06
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION DÉPARTEMENT	40 500,00	50 700,00	-20.12
74000100	SUBVENTION EXPLOITATION DÉPARTEMENT EI	9 000,00	13 255,48	-32.1
74010000	SUBVENTION DIRECCTE APS	359 477,13	313 885,43	14.52
74010100	SUBVENTION DIRECCTE E.I.	69 251,08	53 976,27	28.3
74020000	AIDES À L'EMPLOI	8 900,00	0,00	NS
74030000	DIRECCTE MODULATION	52 748,08	17 336,59	204.26
74030100	DIRECCTE MODULATION E.I.	3 459,40	3 233,68	6.98
74040000	AIDES AUX ENTREPRISES - FSE - ACI	47 332,75	60 000,00	-21.11
74040100	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 000,00	0,00	NS
Dons manuels		3 276,80	1 542,14	112.48
75410000	DONS ET LIBÉRALITÉS	3 276,80	1 542,14	112.48
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c		23 750,21	13 311,28	78.42
79100000	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	6 000,00	90,00	NS
79151000	REMBOURSEMENT UNIFORMATION ACI.	14 953,20	9 567,49	56.29
79151100	REMBOURSEMENT UNIFORMATION E.I.	2 797,01	3 653,79	-23.45
Autres produits		95,44	92,00	3.74
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	95,44	92,00	3.74
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>1 067 769,40</i>	<i>868 478,40</i>	<i>22.95</i>
Autres achats et charges externes		171 036,52	176 235,08	-2.95
60500000	ACHAT MATERIEL ET EQUIPEMENT TRAVAUX	81,37	404,48	-79.88
60500100	ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX E.I	130,80	210,48	-37.86
60500200	ACHAT MATÉRIEL ATELIER BOIS	2 880,26	6 748,23	-57.32
60500300	ACHAT MATÉRIEL ATELIER CYCLES	2 375,67	1 097,97	116.37
60611000	EDF	5 388,70	7 934,06	-32.08
60612000	FOURNITURES NON STOCKABLE EAU	566,21	301,15	88.02
60614000	Carburant	0,00	51,70	-100
60614100	CARBURANT EI	11 172,10	13 905,89	-19.66
60630000	FOURNITURES PETITS ÉQUIPEMENTS	4 272,19	3 332,51	28.2
60630100	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT EI	124,87	26,95	363.34
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 501,20	5 542,41	17.3
60680000	VÊTEMENTS DE TRAVAIL	5 250,29	6 160,01	-14.77
60680100	VETEMENTS DE TRAVAI E.I.	1 143,33	222,94	412.84
61100100	Sous-traitance e.i.	0,00	864,00	-100
61220000	CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 162,65	783,79	48.34
61221000	LOCATION SANITAIRES ARG (LIXXBAIL).	4 392,00	4 392,00	
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES.	29 673,33	28 800,00	3.03
61350000	LOCATIONS MOBILIÈRES	604,80	1 516,41	-60.12

La Recyclerie

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2024	31/12/2023	%
61350100	LOCATIONS MOBILIÈRES EI	18 997,45	1 074,00	NS
61351000	LOCATION ALARME ARG	599,04	596,64	0.4
61400000	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	2 787,66	2 716,00	2.64
61500000	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	273,89	0,00	NS
61520000	ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR BIENS IMMOBILIERS	960,79	1 469,59	-34.62
61520100	REPRISE BALANCE 2023	0,00	202,60	-100
61521000	Frais de demenagement et installation arg.	0,00	3 397,98	-100
61552100	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	6 995,02	16 183,37	-56.78
61560000	MAINTENANCE	1 615,14	1 286,80	25.52
61610000	MULTIRISQUE	1 831,03	2 782,04	-34.18
61610100	ASSURANCE TRANSPORT EI	6 494,44	4 533,50	43.25
61800000	DIVERS	1 009,99	1 008,00	0.2
61840100	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS) E.I.	601,00	300,00	100.33
62260000	HONORAIRES	28 203,10	35 836,20	-21.3
62300000	PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	24,00	538,75	-95.55
62300100	PUBLICITE E.I.	1 584,00	0,00	NS
62360000	Catalogues et imprimés	0,00	72,00	-100
62380000	DIVERS (POURBOIRES, DONT COURANT)	100,00	0,00	NS
62510000	NOTES DE FRAIS FORMATION AGENTS	6 388,19	11 296,81	-43.45
62510100	FRAIS DE FORMATION AGENTS EI	2 615,36	1 799,05	45.37
62511000	Frais de déplacements	0,00	7,10	-100
62560000	NOTES DE FRAIS FORMATIONS ENCADRANTS	244,34	123,59	97.7
62560100	MISSIONS	32,80	2 596,99	-98.74
62570000	RÉCEPTION	1 902,01	1 286,41	47.85
62610000	TELECOM	3 239,72	2 765,65	17.14
62620000	FRAIS POSTAUX	292,59	7,28	NS
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	2 403,25	1 666,62	44.2
62800000	DIVERS	11,94	0,00	NS
62810000	Quote-part charges externes ei/aci	0,00	-12 000,00	100
62810100	QUOTE-PART CHARGES EXTERNES EI/ACI	6 110,00	12 155,93	-49.74
67200000	Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	0,00	237,20	-100
Impôts, taxes et versements assimilés		24 224,09	4 498,01	438.55
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES.	3 550,00	0,00	NS
63110100	TAXE SUR LES SALAIRES E.I.	1 774,00	0,00	NS
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	446,76	0,00	NS
63120100	TAXE APPRENTISSAGE EI	1 327,80	0,00	NS
63330000	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE	12 547,08	2 785,91	350.38
63330100	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE EI	4 564,69	1 712,10	166.61
63580100	DIVERS IMPOTS ET TAXES	13,76	0,00	NS
Salaires et traitements		763 565,49	561 454,29	36
64100000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	539 124,90	390 171,83	38.18
64100100	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL EI	214 351,77	152 428,36	40.62
64120000	PROVISION CONGÉS PAYÉS	5 757,05	9 408,31	-38.81
64120100	PROVISION CONGÉS PAYÉS EI	-850,10	5 960,44	-114.26
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS ACI.	3 090,00	684,94	351.13
64130100	PRIMES ET GRATIFICATIONS E.I.	860,00	2 529,31	-66
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 231,87	142,70	763.26
64140100	REPRISE BALANCE 2023	0,00	128,40	-100
Charges sociales		85 185,30	72 653,52	17.25
64510000	COTISATION À L'URSSAF	170 223,19	103 466,22	64.52
64510100	COTISATIONS À L'URSSAF EI	59 082,30	41 858,78	41.15
64520000	COTISATIONS AUX MUTUELLES	6 043,69	6 636,07	-8.93
64520100	COTISATIONS AUX MUTUELLES EI	1 459,07	1 422,52	2.57
64530000	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	6 510,93	19 726,56	-66.99
64530100	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES EI	1 110,28	7 254,86	-84.7
64582000	PROVISION CHARGES SUR CONGÉS PAYÉS	1 724,35	256,21	573.02
64582100	PROVISION CHARGES SUR CONGÉS PAYÉS EI	79,93	835,52	-90.43
64590000	COTISATIONS SALARIALES RETENUES	-116 726,30	-81 497,00	-43.23
64590100	COTISATIONS SALARIALES RETENUES EI	-45 834,14	-35 300,62	-29.84
64750000	POLE SANTÉ TRAVAIL	1 512,00	7 284,60	-79.24
64750100	Quote part medecine du travail e.i./aci	0,00	709,80	-100

La Recyclerie

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 231,78	24 281,95	-16.68
68110000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	13 318,51	24 144,28	-44.84
68110100 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	6 913,27	137,67	NS
Dotations aux provisions	4 000,00	0,00	NS
68174000 DOTATION DEP CREANCES	4 000,00	0,00	NS
Autres charges	47,38	0,00	NS
65100000 REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES,	47,38	0,00	NS
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>1 068 290,56</i>	<i>839 122,85</i>	<i>27.31</i>
Résultat d'exploitation	-521,16	29 355,55	-101.78
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés	363,08	931,12	-61.01
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	363,08	931,12	-61.01
<i>Total des produits financiers</i>	<i>363,08</i>	<i>931,12</i>	<i>-61.01</i>
Intérêts et charges assimilées	127,58	177,43	-28.1
66160000 INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉRATIONS DE FINANCEM	127,58	177,43	-28.1
<i>Total des charges financières</i>	<i>127,58</i>	<i>177,43</i>	<i>-28.1</i>
Résultat financier	235,50	753,69	-68.75
Résultat courant avant impôt	-285,66	30 109,24	-100.95
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3,29	188,60	-98.26
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTIO	3,29	188,60	-98.26
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 546,85	4 463,54	360.33
77700000 QUOTE-PART DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉE	4 370,15	1 706,97	156.02
77700100 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉ	16 176,70	1 680,00	862.9
77800000 Autres produits exceptionnels	0,00	1 076,57	-100
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<i>20 550,14</i>	<i>4 652,14</i>	<i>341.74</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 550,66	503,30	NS
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GEST	254,17	503,30	-49.5
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS	13 296,49	0,00	NS
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<i>13 550,66</i>	<i>503,30</i>	<i>NS</i>
Résultat exceptionnel	6 999,48	4 148,84	68.71
Total des produits	1 088 682,62	874 061,66	24.55
Total des produits	1 088 682,62	874 061,66	24.55
Total des charges	1 081 968,80	839 803,58	28.84
Total des charges	1 081 968,80	839 803,58	28.84

Page : 19 / 37

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2024

ASS La Recyclerie

Table des matières

1	Objet social	3
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	4
3	Description des moyens mis en œuvre	5
4	Principes et méthodes comptables	6
5	Informations relatives à la fiscalité	7
5.1	Informations relatives au régime fiscal	7
6	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	8
6.1	Actif immobilisé	9
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	10
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	11
6.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	12
6.2	Actif circulant	12
6.2.1	Actif circulant / dépréciations	12
6.2.2	Précisions sur d'autres créances significatives	13
6.2.3	Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif	13
6.3	Fonds associatifs	13
6.3.1	Passifs non comptabilisés	13
6.3.2	Fonds dédiés	13
6.4	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	14
6.5	Tableau de variation des Fonds propres	15
6.6	Informations relatives au Compte de résultat	16
6.6.1	Résultat par activité ou établissement	16
6.6.2	Cotisations sans contrepartie	16
6.6.3	Cotisations avec contrepartie	16
6.6.4	Concours publics	16
6.6.5	Subventions	17
6.6.6	Tableau des subventions et concours publics	17
6.6.7	Dons manuels (dont abandon de frais par les bénévoles)	18
6.6.8	Contributions financières	18
6.7	Informations relatives à l'effectif	18

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour but de contribuer au développement durable par le réemploi de déchets et par la sensibilisation de la population aux impacts de notre mode de consommation sur l'environnement. L'association s'appuie sur un fonctionnement intégrant une démarche sociale et solidaire.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Ces objectifs sont au nombre de 3 :

ENVIRONNEMENT :

- Participer à la réduction des déchets par la collecte, le tri, la valorisation et la revente des déchets encombrants ménagers et des déchets industriels banals.
- Sensibiliser à l'environnement et à notre mode de consommation, grâce à un centre de documentation, des ateliers, des animations et à tous les autres moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.
- Favoriser des comportements citoyens et respectueux de l'environnement, par exemple à travers la vente de produits écologiques.
- S'inscrire dans une démarche de gestion concertée et durable des déchets.

SOCIAL :

- Participer à la réinsertion professionnelle et sociale de personnes en difficulté de parcours.
- Dynamiser un territoire rural.
- Promouvoir une vision globale de l'aménagement et de développement du territoire mettant en son centre l'écologie.
- Développer la citoyenneté, la coopération et la solidarité à l'échelle locale.

ECONOMIE :

- Mettre en place une activité économique respectueuse de l'homme et de l'environnement.
- Participer à la vulgarisation de l'écodéveloppement et d'une économie axée sur la valorisation maximale des matières, de l'énergie et des déchets en général.
- Créer de l'emploi et de la richesse localement.
- Valoriser et redynamiser les savoir-faire traditionnels.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Tri de tous types de déchets (bois, métaux, tout venant) ;
- Revente de meubles toujours en état de fonctionnement.
- Revente de matériaux en containers auprès d'entreprise chargée de recycler.

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Un chantier d'insertion (ACI)
- Une entreprise d'insertion (EI)

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements (nature/ montants réellement réalisés au cours de l'exercice) :
 - Installations générales (baie vitrée atelier cycles, bâches imprimées partenaires & sponsor / 4 378.53€)
 - Matériel et outillage (rampe accès conteneur ELNE / 768€)
 - Mobilier (vestiaires colonnes / 809.54€)
- Ressources humaines (recrutements de l'exercice en termes quantitatifs et qualitatifs ; évolution moyenne des rémunérations à effectif constant et évolution de la masse salariale totale) :
 - L'ETP a augmenté puisque le nombre d'heures travaillées est passé de 44 199 à 55 238 heures.
- Autres moyens/dépenses engagées
 - Formation : dépenses engagées à hauteur de 9 248 €
 - Frais de fonctionnement : dépenses engagées (énergie + frais généraux) : 147 426 €.

4 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable général.

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes :

- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement et des frais de création de sites internet conformément aux articles 212-3 et 612-1 ;
- La comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement conformément à l'article 212-9 ;
- La comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213-22, 221-1 et 222-1.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « optionnelles » suivantes parmi celles proposées :

- Les frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9 ;

5 Informations relatives à la fiscalité

5.1 Informations relatives au régime fiscal

L'association n'est pas fiscalisée pour plusieurs raisons :

- L'activité ACI est par essence exonérée du fait de sa nature.
- L'activité EI doit en principe être soumise à la réglementation commerciale mais elle a été exonérée avec l'obtention d'un rescrit fiscal en 2021. Elle n'est donc pas soumise à l'impôt société, ni assujettie à la TVA.

6 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

La délivrance permet au légataire :

- D'appréhender son legs ;
- D'avoir droit aux fruits ;
- De s'en prévaloir

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.).

6.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	6 318	-	-	-	6 318
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	2 950	3 839	-	-	6 789
	Install. Tech., mat., outillage	61 752	2 001	-	1 233	62 519
	Install. générales, ag. Am. divers	43 134	540	-	-	43 674
	Matériel de transport	63 942	-	-	-	63 942
	Mat bur., informatique, mobilier	8 162	810	-	-	8 971
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	179 940	7 189	-	1 233	185 895
Immobilisations financières	Participations	-	31	-	-	31
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	5 580	2 292	-	-	7 872
	Total IV	5 580	2 323	-	-	7 903
Total général		191 838	9 512	-	1 233	200 116

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	2 700	2 106	-	4 806
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	46 808	3 915	-	50 970
	Install. générales, ag. Am. divers	6 225	5 105	-	10 769
	Matériel de transport	47 374	6 451	-	53 824
	Mat bur., informatique, mobilier	2 197	2 665	-	5 167
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	102 604	18 136	-	120 730
Total général		105 305	20 242	-	125 536

6.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	2 700	2 106	-	-	-	4 806
Corporelles	102 604	18 136	-	-	-	120 730
TOTAL	105 305	20 242	-	-	125 536	125 536

6.2 Actif circulant

6.2.1 Actif circulant / dépréciations

Rubriques	Situations et mouvements			
	(A) Dépréciations au début de l'exercice	(B) Augmentations : dotations de l'exercice	(C) Diminutions : reprises de l'exercice	(D) Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	-	-	-	-
Usagers	-	4 000	-	4 000
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	4 000	-	4 000

L'évènement qui a conduit à la dépréciation des usagers est une mission filets de pêche à 4 057€ pour l'association ENDER OCEAN. Cependant cette association a été dissoute et une seconde association a repris le marché s'engageant à payer La Recyclerie si elle recevait bien les subventions.

Description de l'actif déprécié	Valeur Actuelle Fin exercice	VNC début exercice	Évolution des dépréciations dans l'exercice		
			Dotation	Reprise	Poste résultat (1)
ENDER OCEAN mission filets de pêche	4 000		4 000		Exploitation

(1) Exploitation, financier, exceptionnel

6.2.2 Précisions sur d'autres créances significatives

6.2.3 Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif

6.2.3.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
KOESIO 1T25	01/01/2025	31/03/2025	85		
KPMG Social acompte	01/01/2025	31/01/2025	4 093		
FRAIKIN Loyer 01/25	01/01/2025	31/01/2025	2 736		

6.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit. L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

6.3.1 Passifs non comptabilisés

6.3.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

6.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	48 091	48 091	
	Autres	87 595	87 595	
Charges constatées d'avance		6 913	6 913	
TOTAL		143 589		

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	5 791			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		18 635			
Dettes fiscales et sociales		72 515			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		-			
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		-			

6.5 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	25 000	15 000			40 000
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	74 578	19 258			93 836
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	38 966			11 542	27 424
Provisions réglementées					
TOTAL	138 544	34 258		11 542	161 260

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

6.6 Informations relatives au Compte de résultat

6.6.1 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice		Déficit	Excédent
Gestion propre			
1	ACI	4 510	
2	EI		11 223
Résultat de l'exercice			6 713

6.6.2 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

6.6.3 Cotisations avec contrepartie

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

6.6.4 Concours publics

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.

Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

6.6.5 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

6.6.6 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics	47 333		478 228		
Subvention d'exploitation			69 107		
Subvention d'investissement					

6.6.7 Dons manuels (dont abandon de frais par les bénévoles)

Le poste « dons manuels » comprend notamment :

Les produits reçus des ventes de dons en nature : 3 277 € contre 1 542 € l'exercice précédent. La vente de dons de marchandises en nature est la réalisation monétaire d'un don manuel en nature

Les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte.

6.6.8 Contributions financières

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

D'exploitation si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité

Exceptionnels si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

6.7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et Techniciens	2
Employés	5
Ouvriers	40
Total	48



La RECYCLERIE

Extrait du rapport d'activité 2024

SOCIAL

L'Association La RECYCLERIE est un acteur de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Elle est depuis 2016 un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), grâce au soutien de la DDETS, du Conseil départemental des Pyrénées Orientales et du SYDETOM 66. En janvier 2021 l'Association La Recyclerie a créé en son sein une Entreprise d'Insertion dont l'activité principale est la collecte des encombrants pour 11 communes de la CCACVI, les rendez-vous à domicile et les débarras solidaires. En 2023 La Matériauthèque a complété les offres de La Recyclerie.

La structure accueille, fin 2024, **48 salariés, 37 en insertion et 8 salariés permanents** et trois contrats de professionnalisation : 31 en ACI et 6 en EI, 19 hommes et 18 femmes.

En 2024 les salariés ont suivi 3800 heures de formation pour 46 000 euros. Ces formations leur permettent de préparer leur retour à l'emploi. 9 salariés sont en sortie positive : 4 formations qualifiantes, 5 vers un emploi.

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CDDI	12	15	23	20	26	21	30	37

SOLIDARITE

Au cœur de l'économie sociale et solidaire, l'Association permet l'accès à des objets d'usage courant à petits prix pour des habitants à faibles revenus. Son action répond en particulier au Contrat de quartier prioritaire de la ville d'ELNE. L'Association favorise un tissage social grâce à ses boutiques, véritables lieux de rencontre. En 2024, elle a vendu 157 tonnes en moyenne à **1,34 €/kilo à 17235 clients**.

Depuis 2021, La Recyclerie propose **les débarras solidaires**, qui ont doublé en 2024, et depuis 2023 La Matériauthèque avec des produits de construction, bricolage et de jardinage.

ENVIRONNEMENT

Acteur du réemploi, l'objectif de l'Association est de donner une seconde vie aux objets de prolonger leur vie et diminuer ainsi le nombre d'objets envoyés à l'incinération ou à l'enfouissement.

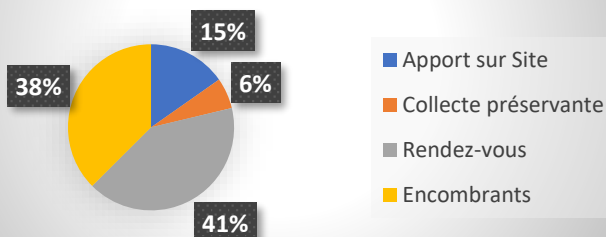
En 2024, le taux de réutilisation des objets a atteint 22.65%, très bon résultat en nette augmentation de 57% par rapport à 2023.

La collecte

Les activités de collecte ont atteint cette année **694 tonnes** d'objets (685T en 2023 soit une légère augmentation).

La RECYCLERIE assure quatre services de collecte :

2024 Répartition par type de collecte en tonnes



1-Des **apports volontaires** ; en 2024 ils ont représenté **15%** du volume total de collecte.

2-La **récupération d'encombrants en déchèterie** en vue de leur réemploi, par la mise en place d'un conteneur attitré, représente **6%** des objets collectés, sur 11 déchèteries sur 4 communautés de communes.

3-La **collecte à domicile sur rendez-vous** est en plein essor. Elle atteint en 2023 **41%** du volume collecté, quasiment la moitié de la collecte.

4-Enfin la **collecte des encombrants**, dans le cadre d'un marché public avec la CCACVI représente **38%** de la collecte. Les secteurs de collecte des encombrants pour l'année 2024 sont Argelès sur Mer, Elne, Bages, Sorède, Palau del Vidre, Saint André, Saint Genis des Fontaines, Villelongue dels monts, Montesquieu, Laroque, Ortaffa, soit 11 communes.

La valorisation

La MATERIAUTHEQUE à Argelès qui propose des matériaux (parquet, carrelage, plan de travail, sanitaires...) et de l'outillage pour les particuliers et les auto-constructeurs s'est organisée et a ouvert sa boutique tous les jours sauf le lundi. En 2024 c'est la seule matériauthèque dans le département.

La RECYCLERIE a maintenu et développé les 2 ateliers qui donnent une deuxième vie aux objets collectés : l'atelier de **réparation des appareils électroménager**, l'atelier de **relooking des meubles**, en créant des meubles ou des articles de décoration. L'atelier de **déconstruction** permet de vendre les métaux au prix du marché.

En 2024, l'Association a vendu environ **157 tonnes** d'objets en boutique et **512 tonnes** aux Eco-organismes agréés recyclant la matière non réemployée (80T de DEEE à Ecologic, 551T de ferraille et 381T de mobilier et bois à Ecomaison). Ces tonnages sont légèrement inférieurs à ceux de 2023, grâce à une meilleure vente en boutique. Donc, en 2024, La Recyclerie a évité **670 tonnes** de déchets (157T en boutique et 512 aux éco-organismes) contre 650T en 2023. Ces tonnes valorisées ont permis d'atteindre 96% de taux de valorisation avec 25 tonnes de déchets ultimes.

Elle a vendu 157 tonnes pour 694 tonnes collectées ce qui permet d'atteindre **22.65% de taux de réutilisation**.

La vente et les prestations

La collecte des encombrants engendre une recette de **143 500 €** dans le cadre d'un marché public avec la CCACVI. Le contrat a été renouvelé en octobre 2022 et sera renouveler en octobre 2025.

La deuxième source importante de revenus de l'Association est la vente en boutique.

Elle a atteint, en 2024, **210 350€** soit plus de 63% par rapport à 2023. Ce bon résultat s'appuie sur la mise en service de deux boutiques sur toute l'année 2024 et sur une réelle dynamique dans les boutiques. **17 235** clients ont fréquenté la boutique pour un panier moyen de 12.2 euros et pour 1,34 €/kg.

Les 3 évènements organisés par la « boutique » sont de véritables succès qui font rayonner La RECYCLERIE dans tout le département et même au-delà !

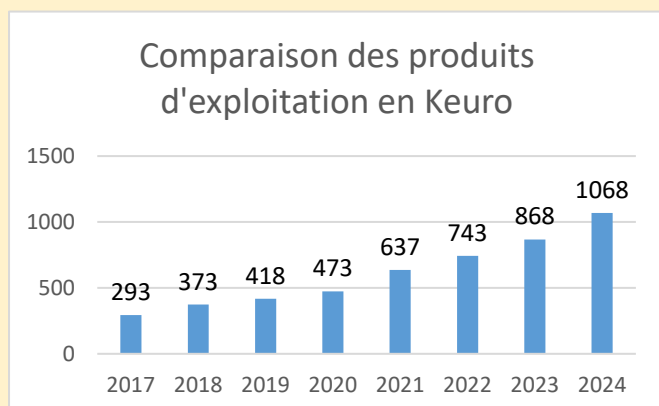
En 2024, les revenus collectés auprès de nos éco-partenaires représentent **55 000€**.

Les prestations de débarras solidaire et livraisons représentent 18 860€ en 2024 soit une augmentation de 83% par rapport à 2023, liée à la communication auprès de partenaires sociaux.

La sensibilisation

Les 3 évènements de 2024 ont donné lieu à des sensibilisations à l'ensemble des clients par le SYDETOM66, la CCACVI, SUD ROUSSILLON, LA METROPOLE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE.

Les résultats financiers



Le chiffre d'affaire des produits d'exploitation a atteint **1 068 000 € cette année** (contre 868 061 € en 2023 soit 23% d'augmentation).

Ceci illustre la pertinence et l'intérêt économique d'une recyclerie sur ce territoire. Le résultat net comptable de 2024 est de **6714€** (contre 34 258€ en 2023).